



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9013^e séance

Lundi 11 avril 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	Lord Ahmad/Dame Barbara Woodward	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Albanie	M. Hoxha
	Brésil	M. Costa Filho
	Chine	M. Dai Bing
	Émirats arabes unis	M. Abushahab
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M. de Rivière
	Gabon	M. Biang
	Ghana	M. Agyeman
	Inde	M. Tirumurti
	Irlande	M. Flynn
	Kenya	M. Kimani
	Mexique	M. de la Fuente Ramírez
	Norvège	M ^{me} Juul

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

* Nouvelle publication, le 22 avril 2022, pour raisons techniques

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Fédération de Russie.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : En ce qui concerne l'adoption de l'ordre du jour pour la présente séance, dont l'intitulé est « Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine », nous voudrions faire la déclaration suivante.

Comme nous vous en avons déjà informée, Madame la Présidente, dans le contexte de nos travaux, nous ne sommes pas contre le fait d'ajouter cette question à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Cependant, étant donné que ses parrains y ont associé divers thèmes, notamment les femmes, les enfants et l'éducation, nous considérons qu'elle couvre les multiples aspects de la situation en Ukraine et qu'elle a de ce fait une portée universelle. Dans ce contexte, il nous semble approprié de supprimer de l'ordre du jour du Conseil les deux autres questions relatives à l'Ukraine, à savoir les lettres de la Russie et de l'Ukraine datant de 2014 (S/2014/264 et S/2014/136, respectivement), ce qui relève du bon sens et reflète la situation actuelle.

Compte tenu de ce qui précède, nous demandons à la présidence en exercice du Conseil de prendre les mesures procédurales nécessaires pour officialiser l'ajout de cette nouvelle question et le retrait des deux plus anciennes. Nous espérons que cela sera fait à une date rapprochée afin que les présidences futures du Conseil n'aient pas de difficultés, au cours des prochains mois, à faire adopter le programme de travail du Conseil.

La Présidente (*parle en anglais*) : Y a-t-il d'autres membres du Conseil qui souhaitent s'exprimer sur ce point ?

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Comme nous l'avons expliqué clairement aux membres du Conseil de sécurité, y compris la Fédération de Russie, l'ordre du jour pour la présente séance a été proposé sans préjudice des questions ayant trait aux lettres de 2014, à savoir la lettre de 2014 du Représentant permanent de l'Ukraine (S/2014/136) et la lettre de 2014 du Représentant permanent de la Russie (S/2014/264).

Bien que la situation en Ukraine ait pris une ampleur qui dépasse largement les circonstances de 2014, il est important de tenir compte de sa genèse, et il est possible que les États Membres veuillent se concentrer sur la Crimée au cours de séances futures. En conséquence et dans ce contexte, les questions précédentes doivent rester inscrites à l'ordre du jour.

Je demande maintenant à ce que nous passions à la séance.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je crois que nous n'avons pas été bien compris. Nous ne nous opposons pas à la poursuite de la séance sur la question mentionnée par la représentante des États-Unis, à savoir « Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine ». L'ordre du jour a été approuvé et nous pouvons continuer. Simplement, nous avons fait des observations et espérons qu'elles seront prises en compte.

La Présidente (*parle en anglais*) : Y a-t-il d'autres commentaires sur cette question ?

Comme il n'y en a pas, nous allons poursuivre.

Je crois comprendre que les lettres de 2014 de l'Ukraine et de la Fédération de Russie (respectivement S/2014/136 et S/2014/264) figurent sur la liste des questions dont le Conseil est actuellement saisi. Je crois savoir que la suppression de questions inscrites à l'ordre du jour est normalement régie par la dernière note du Président du Conseil de sécurité (S/2017/507) sur ses méthodes de travail et que ce processus prend généralement trois ans. S'il n'y a pas d'autres avis sur cette question, compte tenu des avis divergents que nous avons entendus, je propose que cette question soit abordée séparément, afin que nous puissions nous mettre d'accord sur la marche à suivre dans les jours à venir.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Allemagne, de la Pologne, de la Roumanie et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Sima Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes ; M. Manuel Fontaine, Directeur du Bureau des programmes d'urgence de l'UNICEF ; et M^{me} Kateryna Cherepakha, Présidente de La Strada-Ukraine. M^{me} Cherepakha participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} Bahous.

M^{me} Bahous (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadrice Thomas-Greenfield et l'Ambassadeur Hoxha d'avoir demandé la tenue de la présente séance, et je remercie l'Ambassadrice Woodward d'avoir organisé cette séance d'information pendant la présidence du Royaume-Uni.

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma solidarité avec tous les Ukrainiens – femmes, filles, hommes et garçons – qui ont quitté le pays en quête de sécurité ou qui sont restés. Je suis de tout cœur avec toutes les familles qui ont perdu un être cher. Cette guerre doit cesser, et elle doit cesser maintenant.

Je suis rentrée hier soir à New York de République de Moldova, où les conséquences de la guerre insensée en Ukraine se font sentir très fortement. La République de Moldova a été décrite à juste titre comme un petit pays au grand cœur. Malgré le fait que le pays est toujours ébranlé par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la détermination de sa population à réaliser ses priorités nationales en matière de développement, la République de Moldova a ouvert ses frontières et ses foyers aux personnes qui fuient les bombardements et les armes à feu en Ukraine, en majorité des femmes, des enfants et des personnes âgées. On estime qu'à ce jour, le pays a accueilli 95 000 Ukrainiens, et des milliers et des milliers d'autres sont en transit depuis le début de la guerre.

Dans les différents centres d'accueil temporaire que j'ai visités en République de Moldova, des mères épuisées, anxieuses, en larmes et pleines de peur m'ont fait part de leurs inquiétudes quant à l'avenir de leur pays, de leurs filles, de leurs fils et de leurs familles. Une jeune fille d'Odessa, Tatyana, m'a dit que sa ville était belle. Elle rêve de devenir médecin et ses études ont été brusquement interrompues parce qu'elle a dû fuir. Preuve de leur détermination et de leur résilience, elle et ses collègues poursuivent leurs études en ligne avec l'aide de leurs professeurs. Tatyana est déterminée à ne pas laisser la guerre détruire son rêve. Vitaliy, un jeune garçon d'environ sept ans, m'a parlé de ses nuits blanches, alors qu'il s'inquiète pour son père, qui est resté dans leur ville natale à patrouiller les rues.

J'ai vu des bus remplis de femmes et d'enfants arriver à la frontière à Palanca, fatigués, las et pleins d'angoisse. Ils ont été accueillis avec dignité et

compassion par des bénévoles d'organisations de la société civile, dont beaucoup bénéficient de l'appui d'ONU-Femmes. Les organisations de la société civile de femmes m'ont dit comment elles avaient adapté leurs activités du jour au lendemain, passant de deux urgences – la COVID-19 et la crise énergétique – à une troisième. Elles ont pu travailler avec le Gouvernement pour répondre aux besoins essentiels et assurer la prestation des services. Ces organisations font cela sans formation spécifique en matière d'action humanitaire.

À leur demande, ONU-Femmes les appuie dans ce processus d'adaptation et agit dans le cadre de son mandat de coordination, en travaillant avec l'équipe de secours aux réfugiés et les partenaires de la société civile pour veiller à ce que la dimension sexospécifique de la crise soit prise en compte dans les interventions humanitaires. Il s'agit notamment de fournir des services, qui sont en grande partie insuffisants, en mettant l'accent sur la protection et en répondant aux besoins importants liés aux traumatismes et en matière de soutien psychosocial.

Les traumatismes associés aux jeunes femmes qui ont quitté leur foyer la nuit, aux familles qui ont été séparées et à la peur constante de l'avenir risquent de détruire toute une génération. Nous devons continuer à apporter notre appui, mais surtout, nous devons poursuivre nos efforts en faveur de la paix.

Je condamne avec la plus grande fermeté l'attaque qui a récemment visé la gare de Kramatorsk et fait des morts parmi les civils et les partenaires de l'ONU, membres de la société civile. Les personnes qui ont été tuées à cette gare sont comme celles que j'ai rencontrées à la frontière : des femmes, des enfants et des personnes âgées en quête de sécurité. Les acteurs humanitaires ne doivent pas être une cible. Les civils ne doivent pas être une cible.

Nous entendons de plus en plus souvent parler de viols et de violences sexuelles. Ces allégations doivent faire l'objet d'une enquête indépendante pour que justice soit rendue et pour garantir l'application du principe de responsabilité. Les déplacements massifs, ainsi qu'une présence importante de conscrits et de mercenaires et la brutalité contre les civils ukrainiens, sont autant de signaux d'alerte. La Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit donnera au Conseil de sécurité plus de détails à ce sujet mercredi.

Une guerre de cette ampleur a des conséquences dans le monde entier, bien au-delà des frontières de l'Ukraine. Le Gouvernement moldave et la police des frontières m'ont également fait part de la nécessité de renforcer l'appui fourni pour surveiller les passages à la frontière. Le risque de traite d'êtres humains augmente à mesure que la situation devient plus désespérée. Les jeunes femmes et les adolescents non accompagnés sont particulièrement exposés. J'appelle tous les pays à intensifier leurs efforts dans la lutte contre la traite et je félicite tous les pays d'accueil pour leur collaboration dans ce domaine et en matière de prévention. J'invite également tous les pays à soutenir la République de Moldova et d'autres pays en fournissant plus de ressources aux forces de police afin qu'elles puissent apporter un soutien aux victimes de la violence fondée sur le genre et de la traite. Des interventions tenant compte des questions de genre et centrées sur les rescapés doivent être au cœur de toute action humanitaire.

Malgré toutes ces horreurs, les femmes continuent de servir et de guider leurs communautés et d'aider les personnes déplacées en Ukraine. Les femmes représentent 80 % de tous les travailleurs sociaux et agents de santé en Ukraine, et nombre d'entre elles ont choisi de rester dans le pays. Nous avons vu les femmes membres du Parlement continuer à s'acquitter de leurs fonctions à la Verkhovna Rada, alors que les bombes tombaient autour de Kyïv. Nous avons également vu la Vice-Première Ministre participer aux efforts humanitaires. J'ai vu des Ukrainiennes réfugiées en République de Moldova en train de travailler dans les centres d'accueil, où elles se soutiennent mutuellement.

Les organisations de femmes en Ukraine n'ont pas cessé de travailler, et elles ont adapté leurs activités pour répondre aux besoins immédiats des populations qu'elles servent, et ce, au péril de leur vie. Elles étaient là avant la guerre, elles restent là pendant la guerre, et elles seront là pour réparer les dégâts après la guerre. Je salue leur courage et leur détermination. Elles ont besoin de notre appui continu.

Le Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire soutient déjà plusieurs organisations de femmes qui sont en première ligne en Ukraine et en République de Moldova, où elles aident les femmes et les filles déplacées, notamment en leur fournissant un abri, des médicaments, une aide alimentaire et un soutien psychosocial, y compris aux femmes et aux filles en situation de handicap ou vivant avec le VIH/sida. Ce fonds fournit également un appui institutionnel à ces

organisations. Avec l'aide du Conseil, nous pouvons faire beaucoup plus.

Tous les Ukrainiens, hommes, femmes et enfants, sans exception, que j'ai rencontrés n'avaient qu'un seul rêve : pouvoir rentrer chez eux. Toutefois, comme je l'ai entendu hier, beaucoup n'ont plus de foyer dans lequel rentrer.

J'appelle le Conseil à continuer d'utiliser tous les moyens possibles pour parvenir à la paix. D'après une rapide analyse sexospécifique réalisée par ONU-Femmes, nous savons que les femmes souhaitent faire partie de la solution. Des femmes vivant dans les foyers de réfugiés m'ont dit qu'elles assumaient elles aussi des rôles de premier plan et appuyaient les réponses apportées aux réfugiés dans les pays d'accueil. Beaucoup d'entre elles sont en contact avec d'autres femmes, leurs amis et leurs familles, qui viennent en aide aux personnes déplacées en Ukraine.

Nous savons par expérience que la participation des femmes rend la réponse et le relèvement plus efficaces et plus durables, et les organisations de femmes sont particulièrement qualifiées pour aider non seulement les femmes mais aussi d'autres groupes marginalisés et vulnérables. Il est essentiel qu'elles soient consultées et associées à toutes les décisions relatives à la réponse à la crise ainsi que celles touchant la paix. Elles doivent être considérées non seulement comme des victimes mais aussi comme des agentes et des moteurs du changement, ce qu'elles sont, d'ailleurs.

Le Conseil de sécurité a adopté 10 résolutions appelant à une participation véritable des femmes à toute décision ou négociation sur la paix et la sécurité, et nous savons que l'implication des femmes est à la fois un droit et une possibilité d'obtenir de meilleurs résultats. Cela est particulièrement important dans une guerre qui a illustré de manière si frappante les différences entre les sexes. Ne l'oublions pas. J'ai pu constater par moi-même le rôle déterminant que jouent les femmes.

Pourtant, les femmes sont largement absentes des efforts de négociation actuels. Nous demandons au Conseil de sécurité, à tous les États Membres et à nos partenaires humanitaires et de développement de veiller à ce que les femmes et les filles, y compris celles issues de groupes marginalisés, puissent véritablement participer à tous les processus de prise de décision, qu'il s'agisse de paix, de diplomatie ou d'actions humanitaires. Sans cela, nous n'aurons ni paix, ni développement, ni sécurité humaine.

Pour terminer, nous nous faisons l'écho des appels répétés lancés par le Secrétaire général en faveur de la paix, d'une cessation immédiate des hostilités et du retrait des troupes russes du territoire ukrainien.

Tatyana, cette jeune fille du centre d'accueil en République de Moldova, doit bénéficier d'un soutien et avoir la possibilité de poursuivre ses études de médecine et de participer à l'avenir de son pays. La guerre doit cesser. Elle doit cesser maintenant.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Bahous de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Fontaine.

M. Fontaine (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Ambassadrice Thomas-Greenfield et l'Ambassadeur Ferit Hoxha d'avoir demandé la tenue de la séance d'aujourd'hui. Je remercie également l'Ambassadrice Woodward et le Royaume-Uni d'avoir organisé cette séance d'information durant la présidence britannique du Conseil de sécurité.

Je reviens d'une mission en Ukraine, et je dois dire qu'en 31 ans de carrière dans le domaine humanitaire, j'ai rarement vu autant de dommages causés en si peu de temps. L'attaque de vendredi sur la gare de Kramatorsk est particulièrement atroce. Cette gare était essentielle pour des milliers de familles fuyant la région de Donetsk, qui a connu les pires violences et destructions de cette guerre. Lorsque la gare a été attaquée, elle était pleine de familles cherchant désespérément à échapper à la violence de plus en plus forte. Je relève la cruelle ironie du sort qui a voulu que nos équipes soient en train de décharger des fournitures humanitaires vitales à seulement un kilomètre de là, lorsque tant de vies ont été fauchées par cet acte de violence inutile.

L'attaque de la gare de Kramatorsk est inadmissible, et pourtant ce n'est qu'un des nombreux exemples de cette guerre dans laquelle nous voyons un mépris flagrant des vies civiles et du droit international humanitaire. En Ukraine, les enfants, les familles et les communautés sont attaqués. Sur les 3,2 millions d'enfants qui, selon les estimations, sont restés chez eux, près de la moitié risque de ne pas avoir assez à manger. Les attaques contre les infrastructures du système d'approvisionnement en eau et les coupures de courant ont privé d'eau environ 1,4 million de personnes en Ukraine ; 4,6 millions d'autres personnes n'y ont qu'un accès limité.

La situation est encore pire dans des villes comme Marioupol et Kherson, où les enfants et leurs familles ont passé des semaines sans eau courante ni services d'assainissement ni approvisionnement régulier en nourriture ni soins médicaux. Ils se terrent dans leurs maisons et dans des abris souterrains en attendant que les bombes se taisent et que la violence cesse. À la date d'hier, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a confirmé que 142 enfants ont été tués et 229 blessés. Nous savons que ces chiffres sont probablement beaucoup plus élevés. Beaucoup de ces morts et de ces blessés ont été causés par des tirs croisés ou l'utilisation d'armes explosives dans des zones peuplées.

J'ai rencontré l'un de ces enfants dans un service de soins intensifs de l'hôpital de Zaporijia. Vlad, 4 ans, a reçu deux balles dans le ventre alors qu'il fuyait avec sa famille d'une zone contestée. Bien que toujours inconscient, Vlad devrait vivre, contrairement à tant d'autres. Tous les systèmes qui aident les enfants à survivre sont également pris pour cible. Les hostilités ont endommagé ou détruit des centaines de maisons d'habitation. Les attaques contre les hôpitaux, les établissements de santé et les équipements médicaux, ainsi que les morts et les blessés parmi les professionnels de la santé, rendent encore plus difficile l'accès aux soins d'urgence, aux soins de santé de base et aux médicaments.

Des centaines d'écoles et d'établissements scolaires ont été attaqués ou sont utilisés à des fins militaires. D'autres servent d'abris pour les civils. Les fermetures d'écoles partout dans le pays ont des conséquences sur l'apprentissage et l'avenir de 5,7 millions d'enfants d'âge scolaire et de 1,5 million d'étudiants de l'enseignement supérieur. Dans la région du Donbass, une génération entière d'enfants a déjà vu sa vie et son éducation bouleversées au cours des huit dernières années de conflit.

Nous saluons les efforts déployés par les autorités pour assurer la continuité de l'enseignement. Mais cela ne peut être qu'une solution temporaire. Les leçons tirées de la pandémie montrent combien il importe que les enfants puissent apprendre à l'école avec leurs camarades et leurs enseignants.

J'ai rencontré des familles à Zaporijia qui m'ont dit qu'elles voulaient rester chez elles mais qu'elles avaient été contraintes de fuir lorsque les bombardements et la violence étaient devenus trop intenses. Des milliers d'autres tentent maintenant de partir avant qu'elles ne

soient prises dans l'étau des combats. Elles font face à d'autres dangers en chemin, outre les tirs croisés et les restes d'explosifs. En six semaines seulement, près de deux tiers de tous les enfants ukrainiens ont été déplacés. Ils ont été contraints de tout laisser derrière eux : leur maison, leur école et souvent des membres de leur famille. J'ai entendu des histoires sur les mesures désespérées que prennent les parents pour mettre leurs enfants en sécurité et sur la tristesse que ressentent les enfants à l'idée de ne pouvoir retourner à l'école.

Un travailleur social m'a raconté l'histoire de parents qui se sont vus contraints de confier leurs enfants à un chauffeur de camion, juste pour les éloigner des combats. Ces enfants non accompagnés sont, bien entendu, beaucoup plus exposés à la violence, aux sévices, à l'exploitation et à la traite. Les femmes sont particulièrement à risque. Nous sommes extrêmement préoccupés par la multiplication des signalements de violence sexuelle et d'autres formes de violence fondée sur le genre. Heureusement, les pays voisins ont apporté un soutien massif pour accueillir les réfugiés. La solidarité manifestée à l'égard des réfugiés ukrainiens est une évolution très, très positive, qui devrait certainement être reproduite au niveau mondial pour toutes les personnes qui cherchent protection et asile, d'où qu'elles viennent.

L'UNICEF et ses partenaires font tout ce qu'ils peuvent. En Ukraine, nous continuons de nous heurter à des conditions de travail extrêmement difficiles. Nous avons constaté des progrès ces dernières semaines, puisque nos équipes et nos fournitures ont pu atteindre Soumy, Kharkiv et Kramatorsk, entre autres. Mais cela ne suffit pas. La poursuite des hostilités nous empêche de porter assistance aux personnes les plus démunies dans de nombreuses régions du pays. Nous l'avons vu la semaine dernière à Kramatorsk, lorsque nos équipes ont été contraintes d'arrêter le déchargement des fournitures et ont dû être évacuées pour se mettre à l'abri des explosions survenant à proximité.

Nous aidons également les autorités locales à identifier et à enregistrer les enfants non accompagnés et séparés. Nous fournissons aux familles une aide humanitaire en espèces dont elles ont grandement besoin et nous sensibilisons les gens afin de réduire au minimum les risques liés aux engins explosifs. À Zaporijia, j'ai visité un centre d'accueil mis en place par les autorités locales et géré principalement par des femmes professionnelles. Il permet aux personnes déplacées d'accéder à des services de santé et psychosociaux, leur

propose des repas chauds et leur offre un endroit où se reposer temporairement. Ces services sont essentiels, mais ils ne sont pas la solution. Beaucoup de celles et ceux qui ont pu fuir au début du conflit ont pu trouver refuge dans d'autres pays. On ne sait pas exactement quel sera le sort des personnes déplacées aujourd'hui. Elles sont exposées à la violence depuis plus longtemps et ont moins de moyens à leur disposition. Les ressources sont déjà sollicitées à l'excès, et les résidents locaux vivent dans l'incertitude, alors que leur quotidien est rythmé par le bruit des raids aériens et les avertissements des autorités locales, qui leur rappellent que les lignes de front pourraient bientôt les atteindre eux aussi.

Je suis particulièrement préoccupé par la présence généralisée de restes explosifs de guerre, qui exposent les enfants à un risque de mort et de blessures horribles. L'est de l'Ukraine était déjà l'une des bandes de terre les plus polluées de mines au monde, même avant la récente escalade. Cette réalité s'étend aujourd'hui rapidement à d'autres parties du pays.

Par ailleurs, nous surveillons de près les aspects liés à la santé, aux droits et à la dignité des femmes et des filles, car le risque d'exploitation et d'atteintes va croissant. Nous continuons d'insister sur la nécessité de veiller à ce que les enfants qui sont séparés de leur famille et vivent dans des institutions bénéficient d'une protection et que tout soit fait pour obtenir l'assentiment du pourvoyeur de soins et l'approbation des autorités avant qu'ils ne soient évacués ou réinstallés.

Enfin, je tiens à dire combien je suis fier de nos équipes des Nations Unies, tant en Ukraine que dans les pays voisins. Le travail qu'elles accomplissent est indispensable. Je voudrais aussi saluer la remarquable résilience des médecins, infirmiers, enseignants et travailleurs sociaux, en particulier les femmes, qui sont aux avant-postes pour aider. Personnellement, j'ai été profondément impressionné par les soins qu'elles dispensent aux enfants et aux familles. À Lviv, j'ai visité une maternité souterraine qui fonctionne 24 heures sur 24 et sept jours sur sept grâce à une équipe de femmes infatigables, qui procèdent à des accouchements au son des alertes d'attaque aérienne.

Les organisations de femmes locales mobilisent les réseaux communautaires pour s'occuper des plus vulnérables, même dans les circonstances les plus sombres. Leur courage et leur détermination sont une lueur dans l'obscurité. Surtout, je veux demander à tous ceux qui ont le pouvoir de mettre fin à la guerre de

s'en servir – réellement. La vie et l'avenir de millions d'enfants sont en jeu.

Le calcul est simple. Chaque jour que la guerre se poursuit, les enfants continuent de souffrir. Les membres du Conseil peuvent compter sur nous, acteurs humanitaires, pour continuer notre action, mais nous ne pouvons faire que notre possible. Il est temps de mettre un terme à la guerre. Les enfants de l'Ukraine n'ont pas le luxe d'attendre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Fontaine de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Cherepakha.

M^{me} Cherepakha (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, j'ai l'honneur et la responsabilité de m'exprimer et de témoigner, en tant que représentante d'une des organisations de la société civile qui militent pour la protection de l'indépendance et de la liberté de l'Ukraine contre son invasion par la Russie. Ces organisations consolident leurs efforts au niveau national, régional et communautaire avec l'État et les personnes, hommes et femmes, adultes et enfants. Elles fournissent une assistance qui aide à sauver la vie des civils, souvent les plus vulnérables. Elles recueillent des preuves et les témoignages des survivants des crimes de guerre commis par la Russie en Ukraine. Elles le font pour les documenter et contribuer à ce que la justice soit rendue.

Je parle en tant qu'activiste des droits des femmes, spécialiste, mère et, depuis le 24 février, personne déplacée. Avec l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie, toute la population du pays est menacée. Les femmes et les enfants sont, comme toujours en temps de guerre, les plus vulnérables. Dans mon exposé, je voudrais me concentrer sur quatre aspects liés à l'incidence de l'agression de la Russie sur les femmes et les enfants.

Les femmes et les enfants forment la majorité des déplacés et des réfugiés qui ont quitté le pays pour tenter de survivre. Souvent, ils deviennent vulnérables aux risques de violence fondée sur le genre, d'exploitation et de traite. Très souvent, durant l'évacuation, même avec des signes clairement marqués qui annoncent que ce sont des civils non armés, accompagnés d'enfants, ils sont sauvagement tués par les troupes russes.

Des frappes russes ont touché une gare ferroviaire à Kramatorsk, où des civils, essentiellement des femmes, des enfants et des personnes âgées, attendaient un train

pour les évacuer. Dans une ville où nos collègues, activistes des droits des femmes, ont tant fait pour promouvoir l'esprit de la résolution 1325 (2000), des frappes russes ont touché des maternités, des hôpitaux pour enfants, des écoles maternelles et le théâtre de Marioupol, où des femmes et des enfants s'abritaient, malgré des signes clairement marqués, visibles du ciel, qui avertissaient que des enfants se trouvaient à l'intérieur. C'est une ville qui nous a toujours reliées avec nos sœurs et collègues des oblasts de Donetsk et de Louhansk.

Nous recevons des appels de femmes de Marioupol nous informant de la déportation forcée de civils, y compris des enfants non accompagnés, par les troupes russes, vers Donetsk et, plus loin, vers la Russie. On appelle cela une évacuation. Des femmes sont déportées sous la menace d'être violées et tuées. Les femmes qui travaillent dans les administrations et collectivités locales sont également exposées à des menaces d'enlèvement, de torture et de meurtre.

La maire du village de Motyjyn, dans l'oblast de Kyïv, Olha Sukhenko, a été retrouvée morte, avec son mari et son fils, après avoir été emmenée par les troupes russes qui occupaient le village. Ils ont été atrocement torturés et tués parce qu'elle était restée avec ses administrés et faisait son travail, organisant les activités de soutien et la distribution des médicaments et de la nourriture pour la population. La responsable adjointe de l'administration de l'oblast de Zaporijia, Leyla Ibragimova, a été kidnappée chez elle. La directrice d'une école maternelle de l'oblast de Kyïv, Larysa Osypenko, a été tuée par les occupants en raison de sa profession. Les soldats russes ont dit : « Tu ne devrais pas élever des nazis ». Cette liste tragique de crimes commis par des milliers de soldats russes ordinaires, prétendant qu'ils ne savaient pas où ils étaient, n'est pas exhaustive.

Les femmes sont des actrices importantes de la paix et de la sécurité en Ukraine, et leur contribution durant la guerre est vraiment incroyable. Avec les activistes, les volontaires et les journalistes, elles sont également devenues la cible des occupants. La volontaire ukrainienne Yulia Payevska, qui a pendant des années sauvé des vies dans les territoires de l'est de l'Ukraine occupés par la Russie, a été capturée par les troupes russes alors qu'elle organisait l'aide aux civils de Marioupol. Une vidéo montre qu'on l'a forcée à demander qu'une solution soit trouvée à la situation. Pour l'heure, on n'a aucune information sur son état ni l'endroit où elle se trouve.

Les prisonnières de guerre sont soumises à la torture, y compris la violence sexuelle. Elles sont déshabillées devant des groupes d'hommes, harcelées et humiliées. Deux femmes journalistes ont été enlevées dans l'oblast de Zaporijia et une autre a été tuée près de Kyïv, toutes dans l'exercice de leur profession.

Les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables à la violence sexuelle et au viol en temps de guerre. Un certain nombre d'incidents et de cas ont déjà été signalés. Malheureusement, ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. Nombre de rescapées restent menacées de mort. Elles sont toujours dans les territoires occupés, sans assistance ni contacts, sans rien.

Nous recevons des appels sur les lignes d'assistance téléphonique nationales gérées par La Strada-Ukraine. Aujourd'hui, il y a eu des signalements pour neuf cas de viol commis par des soldats russes, dans les villes et villages temporairement occupés, sur environ 12 femmes et filles – des enfants. Des signalements arrivent aussi des oblasts de Kyïv, Kherson et Tchernihiv, par la voix des rescapées elles-mêmes et des témoins. Des femmes et des filles ont été violées par un groupe d'occupants à de multiples reprises devant les membres de leur famille et d'autres personnes. Les rescapées, leurs enfants et les membres de leur famille ont été menacés de mort. Ce sont des cas réels, des personnes réelles et des faits réels.

Nous voyons des personnes qui sont extrêmement traumatisées, qui craignent pour leur vie et qui ne sont pas prêtes à parler de ce qui s'est produit. Celles qui réussissent d'une manière ou d'une autre à s'échapper vers un endroit plus sûr sont trop traumatisées pour rapporter ce qui a eu lieu. Elles ont d'abord besoin de soutien, d'une thérapie et de temps pour se remettre. Nous savons que beaucoup de ces cas, malheureusement, ne seront qu'à peine, sinon jamais divulgués, car nombre de celles qui ont souffert ont déjà été tuées par les envahisseurs russes. Nous savons et avons vu ces choses, et nous voulons que les membres du Conseil nous entendent leur dire que la violence et le viol sont maintenant utilisés comme armes de guerre par les envahisseurs russes en Ukraine.

En même temps, la guerre montre également le rôle important que les femmes jouent en se mobilisant pour l'Ukraine dans le processus de rétablissement de la paix et de renforcement et de développement du pays et de sa démocratie. Nous ne voulons pas que le Conseil nous regarde seulement comme les victimes de l'agression militaire russe. Les femmes qui œuvrent dans le secteur de la paix et de la sécurité – volontaires, activistes,

journalistes et défenseuses des droits humains – font partie intégrante du progrès et du développement en Ukraine. Nous avons les connaissances, les compétences, l'expertise et la force, mais nous avons besoin d'être sauvées et protégées maintenant.

Nous appelons l'ensemble des membres du Conseil de sécurité, des institutions internationales et des gouvernements à arrêter la guerre et à montrer leur solidarité par des actions concrètes pour trouver et utiliser les outils nécessaires afin de faire cesser l'agression russe et de veiller à ce que leurs décisions ne soient pas bloquées ni ignorées. Nous appelons les membres à assurer la sécurité des enfants, des femmes et des hommes d'Ukraine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Cherepakha de son exposé et de s'être jointe à nous aujourd'hui.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous sommes honorés de votre présence ici avec nous aujourd'hui, Monsieur le Président, et reconnaissants au Royaume-Uni de diriger le débat d'aujourd'hui.

Je remercie les intervenants d'ONU-Femmes et de l'UNICEF de leurs observations et du travail que leurs équipes accomplissent sur le terrain. Je me suis moi aussi rendue en Roumanie et en République de Moldova et j'ai vu leurs équipes sur le terrain travailler avec les personnes vulnérables. Je tiens aussi à remercier tout particulièrement M^{me} Cherepakha d'être avec nous aujourd'hui et d'avoir fait entendre la voix des femmes et des enfants ukrainiens. Elle est la première représentante de la société civile à nous présenter un exposé sur cette question lors d'une séance officielle du Conseil.

Lorsque des hommes, comme le Président Poutine, déclenchent des guerres, des femmes et des enfants sont déplacés, des femmes et des enfants sont blessés, des femmes et des enfants sont violés et maltraités, et des femmes et des enfants meurent. Depuis le début de cette guerre non provoquée contre l'Ukraine, la Russie a bombardé des orphelinats et des maternités. Nous avons vu des charniers remplis de cadavres d'enfants empilés les uns sur les autres. Vendredi dernier, une gare utilisée pour l'évacuation des civils, principalement des femmes et des enfants, a été frappée par un missile russe. Les journalistes du *Washington Post* ont recensé au moins 20 morts, dont des enfants. Des membres et des

bagages étaient éparpillés partout sur le sol. Un chien mutilé était là tout tremblant à côté d'un des cadavres. Selon les journalistes, il y avait une inscription sinistre sur le côté d'un grand morceau de missile qui se trouvait sur les lieux. Il y était écrit en russe « pour les enfants ». Voilà à quoi ressemble la guerre menée par la Russie. Le sort réservé aux femmes et aux enfants ukrainiens est horrible et dépasse l'entendement.

Lorsque je me suis rendue en République de Moldova et en Roumanie, j'ai vu de mes propres yeux une partie du bilan humain de la guerre brutale déclenchée par la Russie. J'ai rencontré quelques-unes des 11,6 millions de personnes qui sont aujourd'hui déplacées, symboles de la plus grande crise de réfugiés que l'Europe ait connue depuis la Seconde Guerre mondiale. Ces déplacements massifs concernent plus de la moitié des enfants ukrainiens : la moitié des enfants ukrainiens ont laissé derrière eux leur maison, leur école et, souvent, au moins un de leurs parents.

Dans le même temps, 90 % des réfugiés ukrainiens sont des femmes et des enfants. Comme les intervenants l'ont clairement indiqué aujourd'hui, être une femme ou un enfant représente un risque supplémentaire. En Ukraine, les femmes sont plus exposées à la violence fondée sur le genre, notamment le viol, l'agression sexuelle et l'exploitation sexuelle. Nous savons que toute personne qui était exposée à ces risques avant une guerre court un plus grand risque d'être la cible de violences physiques et sexuelles pendant une guerre. Cela vaut pour les femmes et les enfants, les minorités religieuses et ethniques, les personnes LGBTQI+ et les personnes en situation de handicap.

L'adjointe au maire d'Ivankiv a dit aux journalistes que certaines filles se coupaient les cheveux dans l'espoir de ne pas être violées par des soldats russes. Les séparations familiales exposent tout particulièrement les filles à un risque accru d'exploitation sexuelle et de traite. Nous avons entendu des informations préoccupantes selon lesquelles des trafiquants s'en prennent aux femmes qui cherchent à se réfugier à l'étranger. C'est pourquoi l'initiative des États-Unis, Safe from the Start, appelle tous les acteurs humanitaires à donner la priorité aux ressources et aux programmes visant à lutter en amont contre la violence fondée sur le genre. Compte tenu de tout ce que nous savons sur la violence fondée sur le genre en temps de conflit et des témoignages que nous entendons, nous ne pouvons pas attendre qu'une évaluation plus exhaustive soit réalisée. Nous ne devons pas refuser de mobiliser des ressources sous prétexte

que les données sont incomplètes. La crise s'aggrave de jour en jour. Nous devons intervenir immédiatement pour prévenir et combattre dès maintenant la violence fondée sur le genre.

Pour leur part, les opérations humanitaires financées par les États-Unis en Ukraine et dans les environs permettent de soutenir des réseaux pour les victimes de violences fondées sur le genre dans le pays et dans les pays voisins. Nous soutenons des programmes de protection des enfants, ainsi que des campagnes de sensibilisation. Nous continuerons d'appuyer les efforts déployés par nos partenaires dans ce domaine. Par exemple, nous apportons un appui important aux équipes mobiles de la protection de l'enfance de l'UNICEF, et nous travaillons dans des zones de conflit, comme l'Ukraine, pour livrer des fournitures vitales et fournir des services sociaux d'urgence.

Ces actes odieux nous rappellent aussi que nous devons appuyer les efforts qui sont déployés pour éviter qu'ils ne se produisent, ce qui implique de veiller à ce que les voix et les droits des femmes soient toujours respectés et valorisés. Cela implique en outre de veiller à ce que les auteurs d'atteintes contre les femmes et les enfants répondent de leurs actes. Il faut mettre en place des mécanismes d'accès à la justice et d'apaisement pour les victimes.

Enfin, je tiens à rappeler à tout le monde que les femmes sont loin d'être des victimes passives dans cette guerre. Comme vient de le dire la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, les femmes jouent un rôle de premier plan en Ukraine pour atténuer les effets de la guerre. Certaines femmes défendent vaillamment leur foyer, leur communauté, leur pays, notamment de nombreuses femmes qui servent dans l'armée ukrainienne depuis 2014. D'autres protègent leur famille et leurs enfants en les mettant en sécurité. D'autres encore fournissent de la nourriture, un abri, de l'eau et des médicaments aux personnes qui en ont besoin. Ce sont les femmes qui permettront à l'Ukraine de surmonter cette catastrophe humanitaire, et elles doivent être systématiquement et véritablement associées aux efforts visant à instaurer une paix durable et à long terme, en tant que participantes actives et dirigeantes.

Les femmes que j'ai rencontrées en République de Moldova et en Roumanie avaient des histoires différentes, mais le même rêve : retourner dans une Ukraine pacifique où elles auraient leur mot à dire sur leur avenir et celui de leurs enfants. Veillons à ce que les

femmes fassent partie intégrante de ce processus de paix et espérons que leur rêve se réalisera bientôt.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Nous remercions Lord Ahmad de présider la présente séance, ce qui témoigne de son importance et de sa pertinence.

L'agression russe ne s'est pas arrêtée. Elle continue de causer des douleurs et des souffrances injustifiées à 44 millions de personnes qui n'ont rien demandé. La brutalité implacable et la force destructrice des attaques perpétrées par l'armée russe contre des civils et les infrastructures civiles vitales en Ukraine sont catastrophiques. Des crimes innommables ont été commis et, chaque jour, les différentes pièces de ce puzzle horrifiant se mettent en place. Il s'agit d'images effroyables de corps calcinés ou écrasés par des chars, de charniers, de salles de torture et de messages interceptés confirmant que des prisonniers de guerre ukrainiens ont été abattus après avoir été interrogés par des soldats russes, de terrains de jeux criblés de balles et de chaussures d'enfants éparpillées au milieu des décombres d'une école.

Tout le monde souffre en Ukraine, mais la situation est particulièrement désastreuse pour les femmes et les enfants. C'est pourquoi nous avons demandé la tenue de cette séance, et ce que nous avons entendu de la part des intervenants, que je remercie, est épouvantable. Cela a été un plaisir d'écouter M^{me} Cherepakha, et tous les témoignages concordent. Nous ne connaissons pas encore tous les détails horribles.

Des centaines de milliers de femmes ont été contraintes de fuir leur foyer. D'autres se battent courageusement pour protéger leur pays ou travaillent sous les bombardements et les tirs aveugles en tant que médecins, infirmières et autres professionnelles qui fournissent des services essentiels à leur communauté. Nous remercions tous les pays qui ont généreusement aidé les Ukrainiens qui fuient la guerre.

Les femmes et les filles sont plus exposées aux risques de violence fondée sur le genre, de traite des personnes, d'exploitation et de violence sexuelle liée au conflit à cause des déplacements. L'action humanitaire doit tenir compte de leurs besoins à titre prioritaire.

Toutefois, la situation des enfants est encore pire. Comme l'a dit M. Fontaine, depuis le début de la guerre, deux tiers des enfants ukrainiens ont été contraints de quitter leur foyer. Ceux qui se trouvent encore dans le pays sont pris au piège de ce qui est devenu un cauchemar national. Comme si tout cela ne suffisait

pas, quelque 121 000 enfants ukrainiens auraient été déportés de force en Russie. Selon Save the Children, depuis le début de la guerre, 22 écoles en moyenne sont attaquées chaque jour en Ukraine. En octobre dernier, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2601 (2021), qui exhorte toutes les parties à mettre fin aux attaques et aux menaces d'attaques contre les écoles. C'est nous qui avons adopté cette résolution.

Il est tout simplement criminel de détruire délibérément les infrastructures éducatives et de faire en sorte qu'elles ne soient pas opérationnelles pendant des années. Les écoles doivent être des lieux sûrs, à l'abri de toute forme de violence, et l'éducation doit se poursuivre pendant les conflits et les crises, car elle contribue à entretenir un sentiment de normalité et favorise la résilience.

Nous savons que les déplacements massifs et les mouvements de réfugiés créent toujours des conditions pouvant favoriser la traite des personnes ou entraîner une crise grave en matière de protection de l'enfance. Nous félicitons l'UNICEF pour tout le travail qu'il accomplit afin d'organiser des activités récréatives et de fournir un appui psychosocial en Ukraine. Les centres du réseau Blue Dot proposent des services de conseil et de protection essentiels. Quelque 150 enfants ne verront jamais la fin de la guerre en Ukraine. Ils ont été tués. Des centaines d'autres, qui ont été blessés, porteront à jamais les marques de cette guerre sur leurs corps.

La vie des enfants est toujours façonnée par le comportement des adultes, qui sont eux-mêmes en difficulté en temps de guerre. Ils ont le devoir de les soigner, de les protéger et d'assurer leur éducation. Mais comment une mère effrayée tenant son enfant dans ses bras peut-elle éviter de lui transmettre son pire cauchemar et sa crainte que, tout à coup, l'enfant ne se retrouve seul ? Comment expliquer la guerre à des enfants qui, en l'espace de quelques heures, ont dû laisser derrière eux leur environnement familial, leurs amis, leurs animaux de compagnie et leurs jouets et qui, traumatisés, sont incapables de dormir ou de manger ? Lorsqu'ils ont une vie normale, les enfants dessinent leurs parents, leur maison et les arbres. La guerre menée par la Russie a poussé les enfants ukrainiens à dessiner des bombes, des chars et des armes.

Les massacres de civils perpétrés par les forces russes ont suscité, à juste titre, l'indignation du monde entier. La Russie aurait dû apprendre qu'on ne gagne pas une guerre en commettant des massacres. Pendant les guerres dans les Balkans à la fin des années 90, les

crimes commis contre des civils innocents à Vukovar, en Croatie, à Srebrenica, en Bosnie-Herzégovine, et à Račak, au Kosovo, n'ont aidé aucun de leurs auteurs à en sortir vainqueur. Cette guerre ne fera pas exception.

Nous entendons l'indignation générale autour d'une question récurrente : pourquoi l'Organisation des Nations Unies ne peut-elle pas faire davantage pour arrêter la Russie ? Cette question est posée à juste titre, et la colère est justifiée, car la Russie, avec son droit de veto, a pris le Conseil de sécurité en otage, l'empêchant d'assurer la sécurité en Ukraine.

Cependant, l'ONU peut heureusement prendre d'autres décisions auxquelles la Russie ne peut opposer son veto. Nous nous sommes réunis dans cette salle à 15 reprises en l'espace de 10 semaines pour dénoncer les agissements méprisables de la Russie et pour montrer son isolement. En outre, en l'espace de quelques semaines, la Russie a été, lors de trois votes consécutifs décisifs, mise au pied du mur à l'Assemblée générale, qui a pris l'initiative remarquable et historique de la suspendre du Conseil des droits de l'homme.

Bien que nous déplorions l'incapacité du Conseil de sécurité d'agir, pour des raisons qui sont évidentes pour tout le monde, nous devons être fiers de l'ONU qui s'est opposée fermement à l'agression et qui a regardé la Russie droit dans les yeux et lui a dit qu'elle avait tort et qu'elle paiera pour ce qu'elle a fait. En vertu du droit international, un commandant militaire est responsable des crimes de guerre commis par ses soldats. Le lieutenant-colonel Azatbek Omurbekov, le commandant russe impliqué dans l'occupation de Boutcha, devra répondre des accusations de viol, de vol et de meurtre de centaines de civils ukrainiens et du mépris répugnant qu'il affiche pour la vie humaine. Si le Kremlin pense pouvoir bénéficier de l'effet Tefal, il se fourvoie. Ses crimes lui collent à la peau. Au total, 5 600 enquêtes ont été ouvertes jusqu'à présent par la Procureure générale de l'Ukraine. Le principe de responsabilité doit s'appliquer.

Avant que quiconque n'ait eu le temps de reprendre son souffle après les horreurs découvertes à Boutcha et ailleurs dans les alentours de Kyïv, un missile a frappé une gare ferroviaire, où plusieurs milliers de personnes attendaient de pouvoir partir. Un missile portant la signature odieuse « Pour nos enfants » a été tiré pour tuer sans discernement. Cinq enfants ont notamment perdu la vie. Là encore, on nous dit que la Russie n'y est pour rien.

N'en avons-nous pas assez de cette tendance ridicule de la Russie à commettre un crime et à l'attribuer à quelqu'un d'autre ? Qui était derrière la tentative de renverser le Gouvernement légitime au Monténégro ? Qui était à l'origine de la tragédie du vol MH17, frappé par un missile ? Qui a effectué des bombardements aveugles à Alep ? Qui a empoisonné les Skripal ? Qui a failli tuer Navalny ? Qui met le monde sens dessus dessous en menant une guerre par choix ? Derrière tous ces crimes, il y a la Russie.

Nous savons maintenant que l'armée russe n'attaque pas les civils, à l'exception des zones résidentielles, des écoles, des hôpitaux, des théâtres, des crèches et des gares ferroviaires. Nous savons aussi que la Russie ne considère pas les hommes, les femmes, les filles et les enfants ukrainiens comme des civils. Ils ne sont qu'une monnaie d'échange pour permettre à un homme, dans son humiliation et son isolement, d'atteindre l'objectif cynique de forcer l'Ukraine à faire des concessions inacceptables.

L'espérance de vie en Ukraine dépend désormais du bon vouloir du Kremlin. Il peut décider si quelqu'un doit rester dans une de ces villes en ruines et mourir de faim. Il peut décider de tuer une personne avec ses missiles, qui frappent sans discrimination. Il peut aussi offrir l'hospitalité forcée d'un camp russe.

Puisque nous parlons d'enfants, qu'il me soit permis de conclure mon intervention par cette note. Le Président Poutine est, paraît-il, père de famille. C'est l'un de ces mots qui n'ont pas besoin d'être définis. Si je me trouvais dans la situation improbable de parler au Président Poutine, la seule question que je lui poserais serait de savoir s'il aurait accepté que ses filles se trouvent dans la même situation que le jeune Yuri, 11 ans, qui, terrifié et contraint de quitter sa maison, a confié aux journalistes : « Chaque fois qu'il y avait un bombardement, mon cœur s'arrêtait de battre ».

J'exhorte le Président Poutine à cesser de faire s'arrêter les cœurs de battre, à cesser les pilonnages et les bombardements et à ordonner à ses soldats qui sont encore en vie de rentrer chez eux, de rentrer chez lui, en Russie.

Comme Pink Floyd l'a chanté à pleins poumons la semaine dernière : « Hé, Hé, lève-toi ! ». Il est temps pour les Russes de reprendre leurs esprits et de s'opposer à cette barbarie.

M. de Rivière (France) : Je tiens à remercier M^{me} Bahous, M. Fontaine et M^{me} Cherepakha pour

leurs exposés. Ceux-ci confirment la profonde préoccupation que nous avons exprimée depuis le début de l'agression russe.

Nous sommes encore sous le choc de l'attaque abominable contre la gare de Kramatorsk, vendredi. Celle-ci pourrait constituer un crime contre l'humanité, comme l'a souligné le Ministre Le Drian. Les attaques indiscriminées doivent cesser.

La France est gravement préoccupée par la multiplication des allégations de violences sexuelles. Les résolutions du Conseil sur les violences sexuelles en temps de conflit s'imposent à tous. Nous soutenons ainsi l'action de l'ONU sur place pour établir les faits et les responsabilités. Ces violences ne sauraient rester impunies. La France appelle par ailleurs au renforcement du soutien apporté aux survivantes de violences sexuelles. Nous condamnons, à ce titre, les destructions d'infrastructures de santé et leurs conséquences sur l'accès à la santé sexuelle et reproductive. Les attaques contre les hôpitaux peuvent également constituer des crimes de guerre.

Nous l'avons entendu, la guerre bouleverse aussi la vie des enfants ukrainiens. Les meurtres et mutilations d'enfants resteront des taches indélébiles sur leurs auteurs, tout comme les attaques contre les écoles. Nous appelons le Secrétaire général à se saisir des outils mis en place par le Conseil pour protéger les enfants contre les graves violations les visant.

Par ailleurs, les populations civiles sont particulièrement exposées dans le cadre des déplacements contraints. Nous soutenons l'action de l'ONU pour prévenir les risques de traite. Face à cette agression aux conséquences insupportables sur les femmes et enfants d'Ukraine, la France reste entièrement mobilisée.

Nous appelons à une cessation immédiate des hostilités, à un retrait total des troupes russes de l'intégralité du territoire ukrainien, comme l'a exigé la Cour internationale de Justice, et à un plein accès humanitaire. Près de 500 tonnes de matériel humanitaire ont été envoyées par la France. Elle a aussi annoncé une contribution exceptionnelle de 100 millions d'euros pour la réponse humanitaire. Nous avons également déployé, en France, un dispositif d'accueil et d'accompagnement pour les femmes et enfants ukrainiens. Près de 10 000 enfants ukrainiens arrivés en France ont déjà pu être scolarisés.

La lutte contre l'impunité doit être menée avec vigueur. Nous avons déjà annoncé notre appui au travail

d'enquête et de documentation mené par la Cour pénale internationale, dans le respect de son indépendance. Une contribution exceptionnelle de 500 000 euros a également été accordée au fonds dédié. La France continuera à soutenir tout effort d'enquête indépendante sur les violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme en Ukraine.

Enfin, la France soutient la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, dans toutes ses dimensions. Nous saluons le courage des femmes ukrainiennes en première ligne de la réponse humanitaire, politique et militaire en défense de leur pays. Nous rappelons qu'il ne pourra y avoir de solution durable au conflit sans la pleine participation des femmes.

Nous continuerons à soutenir les femmes et enfants ukrainiens aussi longtemps que nécessaire et ne cèderons pas dans nos efforts pour le retour à la paix.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, et je me félicite de vous voir présider cette séance du Conseil consacrée à l'examen aussi important qu'opportun des conséquences de la guerre sur les femmes et les enfants d'Ukraine. Je tiens à remercier M^{me} Sima Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes, et M. Manuel Fontaine, Directeur du Bureau des programmes d'urgence de l'UNICEF, de leurs exposés respectifs sur la situation. Nous sommes également reconnaissants à M^{me} Kateryna Cherepakha, Présidente du groupe de la société civile La Strada-Ukraine, d'avoir partagé son point de vue avec le Conseil.

L'instabilité et l'insécurité persistantes en Ukraine restent une source de profonde préoccupation pour le Ghana. Ma délégation est particulièrement alarmée par la situation des femmes et des enfants, ainsi que des personnes âgées, à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie. Le Ghana déplore vivement les violations massives et flagrantes du droit international humanitaire signalées en Ukraine. Nous condamnons l'attaque du 8 avril contre la gare de Kramatorsk, qui a fait de nombreuses victimes civiles, et nous exprimons notre sympathie aux familles endeuillées ainsi qu'au peuple ukrainien. Nous continuons d'être affligés par les images horribles de la guerre en Ukraine et par les images quotidiennes d'effroi et de désespoir dans les yeux d'un peuple qui, il y a quelques semaines à peine, menait une vie normale et stable.

Dans les situations de guerre, les femmes et les enfants subissent les conséquences humanitaires de

façon disproportionnée et la guerre en Ukraine ne fait pas exception. Le Ghana est particulièrement préoccupé par la situation des enfants ukrainiens qui sont marqués par les images horribles de la guerre. Les enfants ne devraient jamais vivre de telles expériences et doivent, par conséquent, être protégés par toutes les parties, conformément au droit international applicable.

Nous prenons note du rapport de l'UNICEF selon lequel environ 4,3 millions de réfugiés ont fui l'Ukraine vers les pays voisins, les femmes et les enfants représentant 90 % des réfugiés. Nous déplorons que 142 enfants aient été tués et 229 autres blessés, d'après ce qui a été rapporté. Sans la cessation immédiate et inconditionnelle des hostilités, ces chiffres ne feront qu'augmenter. Nous appelons donc les parties au conflit, en particulier l'État agresseur, à redoubler d'efforts en faveur de la paix dans l'intérêt des femmes et des enfants ukrainiens, y compris les femmes ayant besoin d'aide qui constituent plus de 54 % des personnes dans le besoin du fait de la crise actuelle.

L'augmentation de l'insécurité alimentaire et le manque d'accès aux services sociaux essentiels dans des villes comme Marioupol, Tchernihiv, Soumy et Kharkiv ont systématiquement alourdi le fardeau qui pèse sur les femmes locales chargées de s'occuper des enfants, des personnes handicapées et des membres âgés de leur famille. La guerre a eu de graves incidences sur la cohésion sociale, la sécurité des populations locales et la résilience des communautés locales, en particulier des femmes et des filles. La destruction causée par la guerre, notamment par l'utilisation d'armes explosives à large rayon d'impact dans les zones peuplées de civils et visant des installations médicales, a créé une profonde crise sanitaire, les femmes, les filles et les enfants étant les plus touchés par les privations en résultant.

Les femmes et les jeunes filles sont confrontées à un risque accru de perturbations des services de santé sexuelle et procréative essentiels et de l'accès aux médicaments et traitements spécialisés. Le Ghana condamne de façon catégorique les cas de traite et de violence sexuelle et fondée sur le genre, y compris de viol, et d'exploitation, qui ont été signalés. Ces atrocités ont des conséquences néfastes sur la santé physique et psychologique des victimes, ainsi que sur leur bien-être général, tant à court terme qu'à long terme. C'est pourquoi nous encourageons les organismes humanitaires à s'assurer que les victimes identifiées reçoivent les soins médicaux et psychosociaux nécessaires pour surmonter le traumatisme lié à ces abus.

Nous soulignons la nécessité de garantir l'application du principe de responsabilité pour toutes les violations présumées du droit international humanitaire et du droit pénal, et renouvelons notre appel en faveur d'une enquête immédiate, indépendante et impartiale afin d'établir les faits relatifs à ces infractions et de réunir les preuves permettant de faire répondre de leurs actes les auteurs de ces atrocités.

Les défis liés au genre que génère la guerre exigent de donner la priorité aux besoins des femmes et des enfants et de mettre en œuvre une aide humanitaire tenant compte de la question de genre. À cet égard, les dirigeantes à tous les niveaux de la société doivent être incluses dans les mécanismes de coordination et les processus décisionnels. Dans l'esprit de la résolution 1325 (2000), nous demandons aux parties d'envisager d'inclure des femmes dans leurs équipes de négociation afin d'assurer une véritable participation des femmes aux processus diplomatiques et politiques. Il est important que les femmes ne soient pas uniquement considérées comme des victimes de la guerre, mais aussi comme des participantes essentielles à la recherche d'une solution durable.

Pour terminer, nous demandons une fois encore à la Fédération de Russie de répondre aux appels répétés de la communauté internationale à retirer toutes ses troupes d'invasion de l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine et à suivre la voie du dialogue et de la diplomatie. La cessation de toutes les hostilités et le maintien de couloirs humanitaires efficaces et sûrs restent essentiels pour faire face à l'aggravation des conditions humanitaires, et notamment aux conséquences insupportables du conflit pour les femmes, les filles et les enfants ukrainiens.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je vous souhaite la bienvenue, Monsieur le Président, au Conseil de sécurité. Nous remercions de leurs exposés la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^{me} Sima Bahous, le Directeur du Bureau des programmes d'urgence de l'UNICEF, M. Manuel Fontaine, et M^{me} Kateryna Cherepakha, dont la présentation du point de vue de la société civile réaffirme la vulnérabilité mais aussi la force des Ukrainiennes.

Toutes les informations dont nous disposons dressent un tableau franchement désolant. La réalité est que, chaque jour qui passe et tant que le conflit se poursuit, les tragédies augmentent et les besoins humanitaires se multiplient. Le Mexique condamne la récente attaque contre la gare de Kramatorsk, au

cours de laquelle des dizaines de civils qui attendaient d'être évacués, dont des femmes et des enfants, ont malheureusement perdu la vie. Les attaques contre la population civile et les infrastructures civiles sont une atteinte au droit international humanitaire et peuvent constituer des crimes de guerre. Cette gare se trouve à seulement un kilomètre d'une base de distribution d'aide humanitaire de l'UNICEF, comme nous en avons été informés. C'est à cette même gare que sont livrées les fournitures nécessaires à la distribution de cette aide.

Les femmes et les enfants ukrainiens sont les plus durement touchés. Ils représentent 90 % des réfugiés et sont fortement exposés au risque de traite et d'exploitation. Selon les estimations de l'UNICEF, près de 2 millions d'enfants ont déjà franchi les frontières, et beaucoup d'entre eux l'ont fait seuls, sans accompagnement. Ceux qui sont restés avec leurs familles ou qui sont en cours d'évacuation risquent d'être victimes de l'utilisation d'armes frappant sans discrimination.

En outre, nous ne devons pas oublier les graves répercussions à court et à long terme de cette situation sur la santé mentale. Les traumatismes de guerre subis par les mineurs comme par les adultes peuvent être graves et irréversibles, notamment pour les familles des personnes décédées, les survivants d'attaques, les personnes déplacées et les réfugiés.

Les dégâts causés aux logements et aux infrastructures d'enseignement et de santé assombrissent encore plus le tableau. Les Ukrainiennes ont été les premières à répondre aux besoins urgents de leurs communautés. Les témoignages de femmes médecins, infirmières, psychologues et volontaires qui viennent en aide aux populations les plus vulnérables, notamment les personnes âgées ou handicapées, sont des exemples de solidarité et montrent dans le même temps quelles sont les dimensions humaines les plus sensibles du conflit et qui les prend en charge : les femmes.

Le système des Nations Unies, en particulier ONU-Femmes et le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, Pramila Patten, doit continuer de regrouper des éléments de preuve, des données ventilées et des analyses prenant en compte la perspective de genre sur les multiples dimensions du conflit, en particulier la violence sexuelle. Il faut vérifier autant d'informations que possible. En notre qualité de Coprésident du Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité, nous devons organiser

des réunions de suivi pour continuer d'accorder à cette question la priorité voulue.

Hormis les conséquences disproportionnées du conflit et le fardeau que cela représente pour des millions de femmes, il importe d'augmenter leur participation au processus politique. Il est urgent qu'elles participent dans toute la mesure possible aux processus de dialogue et de négociation. Comme dans le reste du monde, les Ukrainiennes sont des agentes de changement essentielles, et elles doivent participer pleinement, concrètement et sur un pied d'égalité aux processus de prise de décisions et aux négociations de paix.

Je termine en renouvelant notre appel à la cessation immédiate des hostilités, à un accès sans entrave et inconditionnel à l'aide humanitaire et à la recherche d'une solution diplomatique à ce conflit, sans conditions préalables.

M. Tirumurti (Inde) (*parle en anglais*) : Je saisis cette occasion pour souhaiter la bienvenue au Président à la présente séance. Je tiens à remercier M^{me} Sima Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M. Manuel Fontaine, de l'UNICEF, et M^{me} Kateryna Cherepakha, de La Strada-Ukraine, pour leurs exposés et leurs observations sur les répercussions de la situation actuelle sur les femmes et les enfants, en particulier en ce qui concerne l'éducation.

Ce sont invariablement les femmes et les enfants qui souffrent le plus dans tous les conflits armés et dans le contexte de toute confrontation militaire. Selon les informations émanant d'Ukraine, les femmes et les enfants sont touchés de manière disproportionnée et représentent la majorité des réfugiés et des personnes déplacées. Plus de 4,4 millions de personnes sont parties dans les pays voisins, et 7,1 millions d'autres sont déplacées à l'intérieur de l'Ukraine.

Nous félicitons les voisins de l'Ukraine qui accueillent des réfugiés en provenance d'Ukraine, en particulier pour le traitement digne et compatissant qu'ils réservent aux femmes et aux enfants. En tant que pays qui accueille des réfugiés depuis des siècles, l'Inde sait à quel point il est important de les traiter sur un pied d'égalité et avec dignité et de répondre à leurs besoins et à leurs attentes. Dans ce contexte, nous devons garder à l'esprit la perspective de genre et agir avec considération. Nous appelons à mettre en place une approche centrée sur les victimes afin de prévenir et de contrer la violence sexuelle en période de conflit armé.

Cette situation a également une grave incidence sur l'éducation des enfants. Elle a encore aggravé les problèmes liés à la pandémie auxquels les enfants se heurtaient déjà. On estime que plus de 900 établissements d'enseignement et écoles ont été endommagés ou détruits en Ukraine. N'oublions pas que cette situation touche également les étudiants étrangers, y compris des étudiants indiens. L'Inde a facilité le rapatriement en toute sécurité de 22 500 ressortissants indiens, dont la plupart étudiaient dans diverses universités ukrainiennes. Nous réfléchissons à des options pour limiter autant que possible les conséquences sur la formation de nos étudiants. Nous remercions le Gouvernement ukrainien des aménagements accordés aux étudiants en médecine pour cette année scolaire.

Alors même que nous faisons face à l'afflux de réfugiés, nous demeurons vivement préoccupés par l'aggravation de la situation en Ukraine et nous renouvelons notre appel à la cessation immédiate des hostilités. Lorsque des vies innocentes sont en jeu, la diplomatie doit s'imposer comme la seule option viable. Depuis le début du conflit ukrainien, l'Inde prône la paix, le dialogue et la diplomatie. Nous estimons qu'on n'arrivera à rien en faisant couler le sang ou en sacrifiant des vies innocentes, en particulier celles de femmes et d'enfants. Il est dans notre intérêt à tous de déployer des efforts constructifs à l'ONU et en dehors pour trouver une solution rapide à ce conflit.

Je rappelle une fois de plus l'importance des principes directeurs de l'ONU concernant l'aide humanitaire. L'action humanitaire doit toujours être guidée par les principes concernant l'aide humanitaire, à savoir l'humanité, la neutralité, l'impartialité et l'indépendance. Ces mesures ne doivent pas être politisées. Nous rappelons aux États Membres que l'ordre mondial est fondé sur le droit international, la Charte des Nations Unies et le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des États.

M. Flynn (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants, en particulier la représentante de la société civile, M^{me} Kateryna Cherepakha. Les propos entendus ce matin, qui donnent à réfléchir, ne nous laissent aucun doute quant à la détresse et à la souffrance humaines causées au peuple ukrainien par la guerre insensée et illégale de la Fédération de Russie.

Nous avons tous vu les images. Nous avons tous observé les tristes réalités de la guerre : une femme enceinte extraite sur une civière des ruines d'une maternité, un jeune enfant dans un train regardant

tristement son père qui ne peut monter dedans, des corps abandonnés dans des charniers improvisés, et les corps sans vie des personnes tuées dans l'attaque aveugle commise vendredi contre une gare de Kramatorsk par la Fédération de Russie. Cette dernière attaque contre des innocents, dont une majorité de femmes et d'enfants, est une nouvelle tentative de bloquer les voies de sortie pour ceux qui fuient cette guerre injustifiée et de causer des souffrances humaines. L'Irlande condamne avec force cette attaque et toutes les autres attaques visant des civils.

Ce n'est là qu'un aperçu de la souffrance causée par la guerre de la Fédération de Russie ; qu'une partie des expériences déchirantes des femmes et des enfants en Ukraine. Ces femmes et ces enfants subissent des déplacements massifs et des traumatismes, et ils sont exposés à un risque extrêmement élevé de mauvais traitements, de traite des personnes et d'exploitation. Les allégations de violences sexuelles perpétrées par les soldats russes, notamment des viols, se multiplient, y compris des allégations qui font froid dans le dos selon lesquelles des enfants feraient partie des victimes de ces viols.

La violence sexuelle liée aux conflits peut constituer un crime de guerre, et les responsables doivent être amenés à en répondre. L'application du principe de responsabilité ne doit pas concerner uniquement ceux qui commettent de tels actes, mais également les chefs militaires qui ne prennent pas toutes les mesures nécessaires et raisonnables pour les en empêcher ou qui ne font pas le nécessaire pour mener des enquêtes et engager des poursuites.

La crise liée au déplacement de la population ukrainienne s'aggrave de jour en jour. Neuf personnes ayant quitté le pays sur 10 sont des femmes et des enfants. Les très nombreuses femmes âgées, handicapées et membres de groupes marginalisés, y compris les communautés rom et LGBTQI+, sont particulièrement vulnérables dans le contexte du conflit. Et sur la question de l'évacuation, des millions de femmes sont confrontées à un impossible dilemme. Alors que leurs vies et leurs familles sont menacées, les femmes journalistes doivent-elles rester sur place pour faire leur travail ? Les professionnelles de santé et les pourvoyeuses de soins doivent-elles rester ou partir ? Les femmes membres de l'armée ukrainienne qui partent mettre leurs enfants à l'abri doivent-elles revenir pour défendre leur pays ? Elles sont extrêmement nombreuses à faire le choix désespéré et pourtant héroïque de rester.

Une crise en matière de protection des enfants est en train de voir le jour à mesure que le nombre d'enfants non accompagnés et séparés augmente. Nous avons la responsabilité d'agir. La terreur de la guerre et le traumatisme de la séparation des familles marqueront des millions d'enfants ukrainiens pour le restant de leur vie. Nous devons atténuer ces effets, notamment en fournissant des services psychosociaux et un appui en matière de santé mentale, de soins de santé et d'éducation dans les situations d'urgence.

Ce mois-ci, cela fait un an que chaque membre du Conseil, y compris la Fédération de Russie, a coparrainé et voté pour la résolution 2573 (2021) sur la protection des biens de caractère civil. Ce jour-là, dans un esprit d'unité, nous avons envoyé un message qui condamnait fermement les attaques contre les civils et les biens de caractère civil. Douze mois plus tard, où est cette unité en ce qui concerne l'Ukraine ?

Des milliers de biens de caractère civil, notamment des centaines d'écoles et de jardins d'enfants, ont été détruits, en grande partie à cause de l'utilisation d'armes explosives dans des zones peuplées. Les attaques contre des écoles constituent une violation grave. Priver les enfants de leur éducation a de profondes répercussions, non seulement sur leur développement individuel, mais aussi sur la société dans son ensemble. Les répercussions de cette guerre vont bien au-delà des frontières de l'Ukraine. Elles ne se limiteront pas non plus à la génération actuelle. Cette guerre marquera l'Ukraine pour de nombreuses années à venir. Nous avons tous la responsabilité de soutenir les Ukrainiens longtemps après la fin de cette guerre.

À cette table, nous avons appelé à plusieurs reprises à la fin de cette guerre et demandé à la Fédération de Russie de retirer ses forces et de participer à un véritable dialogue et à de véritables efforts diplomatiques en faveur de la paix. Il faut associer directement et effectivement les femmes de divers milieux à tous les pourparlers de paix, afin qu'elles puissent influencer le cours et le résultat des négociations. Sans elles, nous ne pouvons espérer une paix durable.

N'oublions pas que l'Ukraine était une société où les femmes participaient pleinement et sur un pied d'égalité avec les hommes à la vie publique. Faire des femmes la cible de violences ou les forcer à fuir pour sauver la vie de leurs enfants est une double abomination dans une société qui était en train de jouir des dividendes de la participation des femmes. Cette guerre annulera des années de progrès vers l'égalité des

genres. Comme l'a indiqué mon collègue mexicain, nous nous concentrons également sur ces questions en notre qualité de Coprésidents du Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité.

Pour terminer, je voudrais souligner que l'égalité des genres n'est pas une aspiration réservée aux pays en paix et qui est en quelque sorte trop difficile ou inconfortable pour les pays en conflit. Les faits montrent que la participation des femmes aux processus de paix débouche sur des accords meilleurs et plus durables. Les tirs d'armes à feu se poursuivent, ce qui a des conséquences désastreuses pour les femmes. Plus que jamais, il est urgent de garantir la participation active des femmes pour mettre fin à ce conflit. Malgré tout, c'est grâce à leur participation profondément enracinée que nous avons de l'espoir pour l'avenir que les Ukrainiennes peuvent contribuer à façonner.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie ONU-Femmes, l'UNICEF et Kateryna Cherepakha, qui, une fois de plus, ont présenté au Conseil de sécurité des évaluations alarmantes des conséquences de la guerre menée par la Russie.

Nous sommes profondément choqués par les atrocités commises contre les civils dans les zones qui sont sous le contrôle des forces russes, notamment des informations crédibles faisant état d'exécutions extrajudiciaires de civils. Nous condamnons l'attaque au missile contre la gare de Kramatorsk. Ces atrocités choquent la conscience de l'humanité. La protection des civils et le respect des droits humains ne sont pas une question de choix. Ce sont des obligations juridiques au titre du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Pourtant, la réalité est que les femmes et les filles ukrainiennes sont désormais confrontées à un risque considérablement accru de violence fondée sur le genre, d'exploitation et d'atteintes sexuelles et de traite.

Pas plus tard que la semaine dernière, dans son exposé, la Secrétaire générale adjointe DiCarlo a communiqué au Conseil des informations inquiétantes faisant état de violences sexuelles liées au conflit perpétrées par les forces russes, notamment des actes brutaux commis devant des enfants (voir S/PV.9011). Par ailleurs, la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation des femmes et des filles ont été gravement compromis en raison des déplacements de populations et du fait que des installations sanitaires ont été prises pour cible et détruites. Pour beaucoup, notamment les

réfugiés, cela signifie qu'ils ont perdu tout accès à une assistance essentielle, parfois vitale. Par conséquent, nos interventions humanitaires doivent également tenir compte du genre et de l'âge pour éviter et combler les lacunes en matière de protection.

Dans ce contexte de guerre intense et d'appels à la Russie pour qu'elle mette fin à la violence et négocie de bonne foi, on a tendance à oublier que les femmes sont aussi en première ligne, à tous points de vue. Les Ukrainiennes font partie des combattants qui se battent pour défendre leur pays. Elles assurent la prestation de services vitaux et de base, et elles subissent indubitablement toutes les conséquences de la guerre. Il est par conséquent impératif que leurs droits soient respectés et que leur participation pleine, égale et effective soit assurée dans tous les processus politiques, pourparlers et négociations concernant l'avenir de l'Ukraine et de son peuple.

La vie et le bien-être des enfants sont constamment menacés par les ravages de la guerre. Ils sont traumatisés par la violence, les déplacements et la destruction des lieux dans lesquels ils vivent, apprennent et jouent. Leur avenir est en jeu. La Norvège est vivement préoccupée par les informations selon lesquelles plus de 60 % des enfants ukrainiens sont aujourd'hui déplacés en raison de l'invasion illégale de la Russie. Nous appelons à la cessation immédiate des attaques et des menaces d'attaques contre les écoles, les élèves et les enseignants, conformément à la résolution 2601 (2021) et à la Déclaration sur la sécurité dans les écoles. Nous rappelons que les parties au conflit ont l'obligation de faciliter la poursuite de l'éducation.

La Norvège appuie l'analyse de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme selon laquelle les actes de violence commis par les forces russes soulèvent des questions graves et inquiétantes sur de possibles crimes de guerre, voire des crimes contre l'humanité, de graves violations du droit international humanitaire et de graves violations du droit international des droits de l'homme. Cela souligne l'importance des enquêtes en cours sur la situation en Ukraine par la Cour pénale internationale et par le Conseil des droits de l'homme, et de leurs efforts pour enquêter sur toutes les violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

Il ne fait aucun doute que les blessures physiques et psychologiques de cette guerre seront ressenties pendant des générations. Une fois encore, nous appelons

la Russie à cesser son attaque contre la population civile ukrainienne et à mettre fin à cette guerre insensée.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je voudrais saluer le travail de M^{me} Bahous et de M. Fontaine en Ukraine et les remercier de leurs exposés. Je remercie également M^{me} Cherepakha de son exposé.

Alors que le conflit en Ukraine persiste et que nous entrons dans la septième semaine d'hostilités, le Brésil reste profondément préoccupé par les informations quotidiennes faisant état de violations flagrantes du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Les images de violences commises contre les civils et de destruction des infrastructures civiles sont choquantes.

Les motifs politiques qui sous-tendent ce conflit ou tout autre conflit ne doivent changer en rien l'obligation qu'ont toutes les parties de respecter pleinement le droit international humanitaire. Je pense que tous les États Membres s'accordent sur le fait que la protection des enfants dans les situations de conflit armé doit être toujours une priorité, même lorsque les parties ne peuvent pas trouver un terrain d'entente sur le règlement pacifique de leurs différends. Nous continuons d'appeler toutes les parties et les acteurs concernés à œuvrer en faveur de dispositions bien planifiées et adoptées d'un commun accord sur le terrain, pour donner un répit à la population civile et pour permettre aux civils de quitter les zones de conflit en toute sécurité et à l'aide humanitaire d'atteindre les personnes qui en ont besoin, tout particulièrement les enfants.

Les enfants ne devraient jamais être déracinés. Leur intégrité physique et leur bien-être doivent être une priorité fondamentale pour tous les États Membres, en particulier en période de conflit. Les écoles et les installations médicales ne doivent jamais être utilisées à des fins militaires, ni être prises pour cible par des attaques directes ou des attaques aveugles et disproportionnées. Il est de la plus haute importance de mettre en œuvre la résolution 2601 (2021), sur la protection de l'éducation, coparrainée par 98 États Membres, dont le Brésil. La Déclaration sur la sécurité dans les écoles fournit également des orientations importantes à ce sujet.

En outre, il est essentiel que les femmes et les enfants soient au cœur des négociations de paix afin de les protéger contre les hostilités et de faire cesser les attaques contre les infrastructures civiles. La résolution 2573 (2021) fournit notamment des

orientations fondamentales sur la protection des biens indispensables à la survie de la population civile et doit être dûment respectée.

Les informations faisant état de violences sexuelles sont abominables ; elles doivent faire l'objet d'une enquête indépendante et les auteurs doivent être traduits en justice. Les données disponibles sur les conséquences psychologiques de la violence sexuelle en temps de conflit, un crime qui touche non seulement les femmes et les filles mais aussi les hommes et les garçons, laissent entendre que les séquelles de ces violences durent souvent toute une vie, voire sont intergénérationnelles.

Le Brésil en appelle à nouveau à toutes les parties pour qu'elles coopèrent avec la Commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme afin qu'elle puisse remplir son mandat et nous fournir les éclaircissements nécessaires, notamment en identifiant, dans la mesure du possible, les responsables des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

À cet égard, nous nous félicitons de la participation d'ONU-Femmes à la Commission d'enquête par le biais d'experts qualifiés et expérimentés dans les enquêtes sur la violence, les atteintes et l'exploitation sexuelles dans le contexte de la guerre. Nous remercions également ONU-Femmes de ses efforts visant à obtenir des données sexospécifiques, ce qui est essentiel pour aborder de manière adéquate la situation des femmes et des filles en Ukraine.

Les conclusions de l'UNICEF montrent que le conflit actuel a provoqué l'un des déplacements d'enfants à grande échelle parmi les plus rapides depuis la Seconde Guerre mondiale, une tragédie qui pourrait avoir des conséquences durables pour les générations à venir.

Nous sommes préoccupés par le fait que plus le nombre de femmes et d'enfants contraints à la condition de réfugiés ou de personnes déplacées augmente, plus ils deviennent vulnérables face aux crimes, y compris la violence et l'exploitation sexuelles. Aucun effort ne doit être ménagé pour fournir aux enfants et aux adolescents réfugiés les services essentiels, notamment l'éducation et les services de santé mentale.

Pour terminer, le Brésil appelle l'attention sur l'importance du travail effectué sur le terrain pour porter assistance aux personnes les plus touchées par le conflit et qui ont besoin d'une aide humanitaire urgente, en particulier les femmes et les enfants. Nous renouvelons également notre appel à toutes les parties

pour qu'elles honorent leur obligation de garantir un accès humanitaire libre et sans entrave, dans le respect des principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : J'ai écouté attentivement les exposés de tous les intervenants. Les femmes et les enfants sont les plus vulnérables face à la violence et doivent être protégés en priorité dans les conflits armés. Nous appelons les parties impliquées dans la situation en Ukraine à se conformer strictement au droit international humanitaire, à protéger efficacement la sécurité personnelle des femmes et des enfants, à respecter et à garantir la nature civile et la sécurité des installations telles que les écoles et les hôpitaux, et à accorder une attention particulière aux femmes et aux enfants dans le cadre des opérations d'évacuation, de sauvetage et d'assistance médicale.

La Chine déplore que des dizaines de civils, dont des femmes et des enfants, aient été tués et blessés dans l'attaque de la gare de Kramatorsk. Les circonstances pertinentes et les causes spécifiques de cette attaque doivent faire l'objet d'une enquête, et toute assertion doit être fondée sur des faits.

Depuis le début du conflit, un grand nombre de femmes et d'enfants ukrainiens se sont réfugiés dans les pays voisins. La Chine remercie ces pays ainsi que d'autres de leur avoir ouvert leurs frontières et de leur avoir offert un refuge et une aide humanitaire. Tous les réfugiés, quelle que soit leur couleur de peau, leur race ou leur religion, doivent bénéficier de la protection nécessaire, sur un pied d'égalité, en vertu du droit international des réfugiés.

Les besoins humanitaires de l'Ukraine et des pays voisins sont considérables. Les organismes internationaux, tels que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, ONU-Femmes et l'UNICEF, doivent continuer de mobiliser et de coordonner l'appui international afin que l'assistance humanitaire puisse parvenir à tous ceux qui en ont besoin. Les besoins particuliers des femmes et des enfants doivent être pris en compte ; des traitements médicaux ciblés, des conseils psychologiques et des services sociaux doivent leur être fournis ; et le droit des enfants à l'éducation doit être garanti.

Nous sommes profondément préoccupés par les informations selon lesquelles des femmes et des enfants demandeurs d'asile ont été victimes d'enlèvement, de traite des êtres humains et de violence. Nous demandons

aux organismes internationaux, notamment ONU-Femmes, l'UNICEF, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, de renforcer leurs activités de surveillance et d'aider les pays concernés à prendre des mesures résolues pour éviter que les femmes et les enfants ne souffrent pas d'une deuxième agression.

Ce n'est qu'en arrêtant la guerre au plus vite que nous pourrions régler définitivement la crise humanitaire en Ukraine et protéger les femmes et les enfants de la violence. Le dialogue et la négociation sont les seuls moyens de parvenir à la paix. Nous exhortons les parties concernées à poursuivre les négociations, à s'efforcer de surmonter leurs difficultés et leurs divergences, à créer les conditions d'un cessez-le-feu et à faire des efforts positifs pour que les femmes et les enfants puissent voir l'aube de la paix le plus rapidement possible. Toutes les autres parties de la communauté internationale doivent faire davantage pour faciliter le dialogue et les négociations et créer l'environnement et les conditions nécessaires à la progression des négociations.

Je me dois de souligner que le simple fait d'imposer des sanctions et d'envoyer des armes ne ramènera pas la paix. La surenchère de sanctions massives et aveugles a déclenché une crise alimentaire et énergétique et une flambée des prix des produits de première nécessité, qui sont chèrement payés par l'ensemble de la population mondiale, y compris les dizaines de millions de femmes et d'enfants en Afghanistan, au Yémen, dans la Corne de l'Afrique et au Sahel, qui en sont les principales victimes.

La Chine appelle une nouvelle fois toutes les parties à faire preuve de retenue, à adopter une attitude responsable et à déployer des efforts constructifs pour régler correctement la crise en Ukraine et rétablir la paix dans les plus brefs délais.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous souhaiter la bienvenue, Monsieur le Président, et vous remercier de présider la présente séance. Je tiens également à remercier M^{me} Bahous, M. Fontaine et M^{me} Cherepakha de leurs exposés et de leurs observations.

Lorsque le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1325 (2000), sur les femmes et la paix et la sécurité, il y a plus de 21 ans, il a reconnu les conséquences disproportionnées des conflits sur les femmes et les filles. Les femmes ne sont pas seulement exposées à de graves violations du droit international humanitaire,

elles sont aussi particulièrement vulnérables face aux risques liés au genre.

Toutefois, le programme pour les femmes et la paix et la sécurité a également reconnu que les femmes et les filles sont des actrices de la paix qui peuvent stimuler les efforts et apporter des solutions. Leur participation à la prévention des conflits, à la consolidation de la paix, à la réconciliation et à la reconstruction doit être garantie, non seulement en raison des conséquences que le conflit a sur elles, mais aussi parce qu'il a été prouvé que leur implication sur une paix plus durable et plus pérenne.

Depuis le début du conflit en Ukraine, l'écrasante majorité des 4,3 millions de personnes qui ont fui vers les pays voisins sont des femmes et des enfants. Des rapports très inquiétants font état de violences sexuelles liées aux conflits et de personnes tombées dans les filets de bandes criminelles organisées qui gèrent des réseaux de traite des êtres humains et de traite à des fins d'exploitation sexuelle.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, 89 établissements de soins de santé à travers le pays ont été touchés par des attaques, compromettant le droit des femmes et des filles à accéder aux soins de santé. Cela contribue au manque de soins de maternité essentiels pour les femmes enceintes, tant en Ukraine que pour celles qui fuient à l'étranger, comme l'a signalé le Fonds des Nations Unies pour la population.

Enfin, le conflit perturbe l'accès des enfants à l'éducation. Chaque enfant a droit à l'éducation, et l'absence d'éducation peut bloquer davantage leurs possibilités et leur capacité de contribuer à l'avenir de l'Ukraine, ce qui risque d'avoir des répercussions sur plusieurs générations.

En conséquence, les Émirats arabes unis souhaitent mettre l'accent sur trois domaines où il faut aider les femmes et les enfants touchés par le conflit en Ukraine.

Premièrement, nous nous félicitons des négociations en cours entre les parties, que nous appelons à garantir la participation pleine, égale et véritable des femmes à toutes les initiatives en faveur de la paix. Il est impératif que les femmes jouent un rôle, y compris de direction, non seulement à la fin du conflit, mais aussi dans les processus de conception et de mise en œuvre pour son règlement pacifique. Les femmes sont à la tête des efforts locaux de réconciliation et de dialogue depuis maintenant de nombreuses années dans l'est de l'Ukraine. Il ne faut pas oublier ces efforts, mais

au contraire les reconnaître, s'en servir et les encourager pour avancer vers la paix.

Deuxièmement, la collecte de données ventilées par sexe sur l'incidence du conflit reste un outil précieux, notamment pour mieux attribuer les responsabilités en matière de violence sexuelle liée au conflit. Cela peut contribuer à ce qu'il y ait une justice réparatrice.

Troisièmement, une approche tenant compte des questions de genre doit s'appliquer à toutes les activités humanitaires pendant et après le conflit. Il s'agit entre autres d'écouter les femmes, pour mieux organiser la fourniture de l'aide humanitaire, les services et le travail de programmation, autour de leurs besoins. Nous demandons également à toutes les parties de respecter leurs obligations découlant du droit international humanitaire, en particulier la protection des civils, et d'accorder aux acteurs humanitaires un accès libre et sans entrave.

Je veux aussi insister sur les conséquences disproportionnées que cette guerre a sur les femmes et les enfants du monde entier. De l'insécurité alimentaire aux prix élevés des produits de base, les femmes et les filles, où qu'elles soient, voient leur vie quotidienne et leur avenir bouleversés. Plus que jamais, nous avons besoin d'efforts concertés pour éviter cela. Les enjeux sont trop importants.

Pour terminer, nous réitérons notre appel vigoureux à la cessation immédiate des hostilités dans toute l'Ukraine afin de permettre un dialogue constructif entre les parties et de mettre fin à la souffrance causée par ce conflit.

M. Biang (Gabon) : Je vous remercie, Monsieur le Président, pour votre leadership dans la conduite de nos travaux. Je remercie M^{me} Sima Bahous et M. Manuel Fontaine pour leurs exposés. Je remercie également M^{me} Kateryna Cherepakha.

L'escalade dévastatrice de la violence en Ukraine porte atteinte à la sécurité des femmes et des enfants qui représentent aujourd'hui la plus grande proportion des populations civiles qui fuient en masse les zones de combat ou se terrent dans des abris de fortune, souvent dans des conditions inhumaines. Le nombre de personnes déplacées augmente au rythme de l'intensification des combats. Il atteint à présent la dizaine de millions, parmi lesquels d'innombrables enfants qui ont traversé les frontières de l'Ukraine sans être accompagnés.

Des témoignages persistants font état de violences et de viols à l'égard des femmes et des filles. Le témoignage de M. Fontaine, de l'UNICEF, sur les réseaux de traite des personnes humaines est alarmant. Les violences sexuelles contre les femmes et la traite des êtres humains sont inacceptables. Il est crucial que des enquêtes indépendantes et impartiales soient diligentées pour établir les faits et les responsabilités.

Alors que la guerre s'enlise, les attaques contre les infrastructures civiles, dont les établissements de santé et les écoles, affectent considérablement l'accès des populations à l'eau potable et aux soins de santé primaire et spécialisés. La baisse de la couverture vaccinale de routine fait craindre la résurgence de certaines maladies infantiles. De même, les mouvements massifs des populations, les ruptures d'approvisionnement, la détérioration des conditions d'hygiène ainsi que la promiscuité constituent des conditions propices au développement des épidémies.

Cette guerre doit cesser. Des actions urgentes doivent être prises pour répondre aux besoins importants des populations civiles, en particulier les femmes et les enfants. Nous notons avec intérêt le renforcement par l'UNICEF de ses équipes mobiles et l'augmentation de ses fournitures en produits de première nécessité et en services essentiels en vue d'atténuer les souffrances et d'accroître la protection des enfants dans les zones de conflit.

Il est urgent que l'aide apportée aux femmes et aux enfants soit renforcée, y compris par des soins de santé mentale et émotionnelle et un soutien psychosocial. Des dispositifs de protection spécifiques aux femmes et aux enfants doivent également être mis en place pour prévenir les risques de traite des personnes.

Je voudrais réitérer toute l'appréciation de mon pays au travail des humanitaires qui sont aux avant-postes dans les lieux de combat, parfois au péril de leur vie, pour secourir et protéger les civils. Nous appelons les parties à leur faciliter l'accès à toutes les localités dans lesquelles l'aide humanitaire est devenue vitale.

Mon pays appelle à un cessez-le-feu et à l'ouverture de couloirs humanitaires dans l'ensemble des localités en vue de la fourniture de l'aide humanitaire dans des conditions optimales de sécurité. Aussi longtemps que les travailleurs humanitaires ne pourront accéder à ceux qui ont besoin de cette aide d'urgence, des personnes continueront de mourir, aussi bien des balles que de la faim et de la maladie.

Je voudrais à nouveau réitérer l'appréciation de mon pays en direction des pays voisins de l'Ukraine, qui continuent de se mobiliser pour l'accueil d'urgence des réfugiés. Nous les encourageons à accorder le même accueil à toutes les personnes en détresse, sans distinction. Nous demandons le respect de leur dignité et appelons à un traitement équitable de toutes les personnes en détresse.

Je voudrais également réitérer l'appel aux parties à s'engager de bonne foi dans le dialogue en vue de mettre un terme aux hostilités. Nous demandons aux belligérants de se conformer à leurs obligations en vertu du droit international humanitaire. Cette guerre doit cesser. Elle est insoutenable, elle est déshumanisante. Elle doit cesser immédiatement.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions les intervenants d'aujourd'hui des informations qu'ils nous ont communiquées.

Nous n'avons jamais douté qu'aujourd'hui, nos collègues occidentaux feraient beaucoup de spéculations sur ce qui se passe en Ukraine du fait de l'opération militaire spéciale russe. Nous avons bien compris leur plan. Ils cherchent à déformer et dénigrer les objectifs de l'opération militaire spéciale, à minimiser les faits qui ne les arrangent pas et à produire de fausses informations et un discours de propagande conçu par l'Ukraine et les consultants occidentaux qui travaillent pour le régime de Kiev. Tous leurs efforts s'inscrivent dans la logique de la guerre de l'information qui est menée contre la Russie et vaut bien les hostilités réelles sur le terrain, en termes d'intensité.

Nos collègues albanais ont battu un nouveau record de désinformation, aujourd'hui. Le Représentant permanent de l'Albanie a donné lecture d'une liste pratiquement complète des crimes attribués à la Russie, sans prendre la peine d'indiquer qu'aucun des cas cités n'était étayé par des preuves crédibles. J'en conclus qu'il n'a pas le moindre égard pour la présomption d'innocence.

Récemment, l'usine à infox de l'Occident et de l'Ukraine a atteint de nouveaux sommets en s'abaissant à des mensonges et des mises en scène dans la plus pure tradition des fameux Casques blancs syro-britanniques. Tout le monde parle encore de la provocation commise dans la ville de Boutcha, près de Kiev, sans précédent en termes de cruauté et de maladresse. On fait courir le bruit que c'est un crime russe, malgré des faits irréfutables et toujours plus nombreuses qui prouvent

que l'incident a été mis en scène. Je ne vais pas entrer dans le détail aujourd'hui, car nous l'avons fait mardi dernier, après que la présidence britannique du Conseil de sécurité a fait de son mieux pour éviter une séance distincte du Conseil sur la question, en violation du règlement intérieur provisoire du Conseil.

Je me contenterai de dire qu'en analysant de manière approfondie les actes des nazis ukrainiens, on ne peut s'empêcher d'avoir une sensation de déjà-vu. En 1944, les maîtres à penser des radicaux de Kiev, qui agissaient dans la plus pure tradition de Joseph Goebbels, le propagandiste en chef d'Hitler, ont orchestré une provocation montrant des civils qui auraient été sauvagement assassinés par des soldats de l'Armée rouge dans le village de Nemmersdorf, en Prusse orientale. Peu de temps auparavant, tous les grands journaux allemands avaient reçu une circulaire leur expliquant en détail comment présenter au mieux les prétendues atrocités perpétrées par les soldats soviétiques.

De nos jours, on lit beaucoup moins les journaux, et ces directives sont d'abord diffusées dans les médias sociaux, sans que personne ne tente de les dissimuler. On recrute des artistes en tant que figurants et on leur indique les aspects à accentuer. En d'autres termes, Goebbels aurait été impressionné par les ambitions de ses disciples ukrainiens, si la qualité de l'interprétation ne leur avait pas fait défaut. Par la suite, plusieurs experts ont réfuté de manière crédible la mise en scène de Nemmersdorf, qui visait à créer le mythe de prétendus massacres et viols commis par les soldats de l'Armée rouge. Le nom du village est alors devenu synonyme de mise en scène grossière réalisée à des fins de propagande, comme à Boutcha.

Cependant, la provocation de Boutcha a été éclipsée par les événements survenus à la fin de la semaine dernière. Je fais référence à la provocation que les nationalistes ukrainiens ont organisée dans la ville de Kramatorsk qui était encore sous leur contrôle. Il s'agissait d'une opération classique sous fausse bannière. Je voudrais en parler plus en détail, d'autant que beaucoup d'entre nous l'ont déjà mentionnée aujourd'hui. Le 8 avril, les forces armées ukrainiennes ont effectué une frappe aérienne à l'aide d'un missile tactique Tochka-U depuis la localité de Dobropolie, située à 45 kilomètres au sud-ouest de Kramatorsk, contre la gare ferroviaire de Kramatorsk, tuant 50 personnes, dont cinq enfants. Quatre-vingt-dix-huit personnes ont été emmenées dans les hôpitaux de Kramatorsk, dont 16 enfants, 46 femmes et 36 hommes.

Pourquoi sommes-nous si sûrs qu'il s'agissait de l'armée ukrainienne, et non de l'armée russe, comme les médias occidentaux l'ont initialement affirmé et comme certains de nos collègues l'ont prétendu aujourd'hui ? Il y a plusieurs raisons à cela, et j'en citerai trois.

Premièrement, les forces russes n'utilisent pas de systèmes de missiles tactiques Tochka-U. Ils sont obsolètes, c'est pourquoi nous les avons remplacés par des systèmes Iskander. Les systèmes Tochka-U ne sont activement utilisés que par les forces ukrainiennes.

Deuxièmement, des photos prises par des témoins oculaires « sur le vif », avant que les propagandistes ukrainiens n'arrivent sur les lieux, ont permis de déterminer sans ambiguïté à la fois le type de missile et la direction d'où il provenait. Cette zone est jusqu'à présent contrôlée par les militaires ukrainiens.

Troisièmement et enfin, ces mêmes photos nous permettent de retrouver facilement le numéro de série du missile Tochka-U, à savoir SH-915. Des missiles de la même série ont été utilisés à plusieurs reprises pour bombarder des villes pacifiques du Donbass. On a retrouvé des débris de ces missiles portant les mêmes numéros de série. Le 14 mars, la dix-neuvième brigade de missiles des forces armées ukrainiennes a utilisé le même type de projectile dans sa frappe aérienne contre le centre-ville de Donetsk, qui a tué 21 habitants sur le coup et en a blessé 36. Les médias occidentaux présentent toujours les images vidéo effroyables de ces bombardements comme des bombardements de Kiev.

En résumé, la provocation de Kramatorsk a également été un échec pour le régime de Kiev. Les propagandistes ukrainiens essaieront certainement de tirer des enseignements de leurs erreurs et de mieux travailler la prochaine fois. Ils font de leur mieux. Nous avons récemment signalé à l'ONU les prochaines provocations en cours de préparation.

On peut citer la mise en scène de la découverte de charniers dans la ville de Ragoivka, dans la région de Kiev. Les journalistes des médias occidentaux sont arrivés dans la ville de Kremennaya, dans le but de filmer une provocation organisée par les forces armées ukrainiennes. Cette fois, il devrait s'agir des forces russes qui auraient tiré sur des ambulances transportant des patients.

À Belogorivka, les réservoirs de chlore de l'usine d'approvisionnement en eau ont été minés et il est prévu de les faire exploser lorsque les unités de la milice

nationale de la République populaire de Lougansk approcheront de la ville.

À Irpen, dans la région de Kiev, une provocation se prépare selon le même schéma qu'à Boutcha et Nemmersdorf. Des membres des services de sécurité ukrainiens ont l'intention de transporter les corps des civils tués par des tirs d'artillerie depuis la morgue de l'hôpital de la rue Plevaya jusqu'au sous-sol d'un bâtiment situé à la périphérie est de la ville.

Puis, dans la zone de la forêt de Pushcha-Vodytsya, les services de sécurité ukrainiens organiseront une mise en scène avec des tirs et la destruction d'un prétendu groupe de reconnaissance russe arrivé à Irpen pour tuer les témoins des crimes de guerre russes. Dans le même temps, les corps des soldats russes capturés et précédemment tués par les nationalistes sous la torture seront placés dans la forêt et présentés comme des « preuves indéniables ». Nous nous attendons à voir des vidéos de cette mise en scène circuler dans les médias occidentaux.

Pas plus tard qu'aujourd'hui, le Ministère russe de la défense a indiqué que des représentants des médias occidentaux avaient été invités dans la ville de Seredyna-Buda, dans la région de Soumy, qui était autrefois contrôlée par les forces russes, pour réaliser des séquences vidéo mises en scène. À Nizhne Sirovatka, près de Soumy, des corps sont transportés dans l'un des sous-sols des immeubles résidentiels. La mise en scène des prétendues atrocités commises par les forces russes est réalisée par des cinéastes britanniques. Je rappelle que les forces russes ont quitté cette ville il y a trois semaines. Toutes ces informations nous parviennent de résidents de ces villes qui se trouvent sur place et ne sont pas indifférents aux objectifs de notre opération militaire.

Par ailleurs, je ne saurais manquer de mentionner les informations provenant d'Odessa faisant état d'un grand nombre de soldats ukrainiens vêtus d'uniformes militaires russes dans la ville. Il semble qu'une autre provocation meurtrière à grande échelle, ou plutôt une opération sous fausse bannière, se prépare à Odessa.

Que mes collègues ne disent pas que nous ne les avions pas prévenus.

Les provocations déjà planifiées et exécutées, associées à la pratique notoire consistant à utiliser des civils comme bouclier humain, font frémir par leur attitude inhumaine vis-à-vis du sort du peuple ukrainien et prouvent que les nazis ukrainiens méprisent

totalelement les normes morales et les règles du droit international humanitaire. Comme nous l'avons déclaré à maintes reprises, la Russie ne combat pas la population civile ukrainienne.

Étant donné que la présente séance porte également sur la question des femmes et de la paix et de la sécurité, je me dois d'aborder ce sujet. En ce qui concerne l'Ukraine, bien sûr, ce programme a une forte connotation idéologique et est truffé de provocations. Nous voyons clairement une intention de présenter les soldats russes comme des sadiques et des violeurs, de la même manière que l'on a essayé de présenter à l'époque les soldats soviétiques victorieux de la Seconde Guerre mondiale comme des sadiques et des violeurs. Nous constatons que ni les objectifs ni la nature russophobe des méthodes de propagande héritées par l'Ukraine n'ont changé.

Cependant, la réalité prouve le contraire. Malgré toutes les ruses, la vérité sur les tortures odieuses infligées aux civils, y compris les femmes et les enfants, par des membres sadiques des bataillons nationalistes ukrainiens parvient parfois à se frayer un chemin jusqu'au public occidental. Prenons l'exemple de l'école primaire 18 de Marioupol, qui a été longtemps tenue par le bataillon nazi Azov. Même les militaires les plus chevronnés ont été choqués par ce qu'ils y ont vu, à savoir le cadavre démembré d'une femme gisant sur le sol du sous-sol, les mains sectionnées, le visage défiguré, une croix gammée marquée au fer rouge sur le ventre. Il est frappant que de temps à autre, l'Ukraine et l'Occident tentent de présenter cette photo terrifiante, qui a déjà été publiée, comme une preuve des crimes commis par les Russes.

Les nationalistes exercent une influence constante sur la société ukrainienne depuis au moins huit ans. C'est pourquoi, malheureusement, les Ukrainiennes donnent parfois une image d'elles-mêmes plutôt étrange, je dirais même sauvage. La vidéo patriotique qui est largement diffusée sur les médias sociaux en est la meilleure illustration. On y voit une célèbre actrice de l'ouest de l'Ukraine trancher la gorge d'un soldat russe torturé avec une faucille. En arrière-plan, on entend des slogans patriotiques, ainsi que des malédictions. La seule chose que cette image nous évoque, c'est la diffusion par Daech de vidéos montrant des terroristes en train d'égorger leurs victimes.

Il est très regrettable que l'Ukraine ait recouru à cette cruauté sans limite, à cet extrémisme et à ce radicalisme aveugles qui rivalisent avec ceux dont fait

preuve Daech. Quand on voit ça, on ne peut qu'être convaincu que l'opération militaire spéciale menée par la Russie était vraiment nécessaire et qu'il n'y avait pas d'autre solution. L'opération militaire spéciale est nécessaire pour l'avenir de l'Ukraine ainsi que pour préserver la sécurité de la Russie et des voisins de l'Ukraine.

Je doute que les civils polonais puissent se sentir en sécurité lorsque les organisateurs des massacres en Volhynie, au cours desquels des dizaines de milliers de leurs concitoyens ont été tués, en 1943, sont considérés comme des héros nationaux dans l'Ukraine d'aujourd'hui. Je parle des civils polonais et non des autorités polonaises, aveuglées par leur russophobie, dont la ligne politique n'a plus aucun sens depuis longtemps.

Je voudrais conclure mon intervention sur une note plus optimiste. Il existe une autre Ukraine, à laquelle notre opération militaire spéciale donne une nouvelle chance de vivre en paix et d'entretenir des relations de bon voisinage. Cette Ukraine a ses symboles, notamment les femmes. Par exemple, il y a un clip vidéo qui est devenu viral sur les médias sociaux et qui semble n'avoir laissé personne indifférent. Je veux parler de la vidéo réalisée par les soldats ukrainiens lorsqu'ils sont entrés dans un des villages. Une très vieille dame s'est avancée pour les saluer. Les ayant pris pour des Russes, elle les a accueillis avec le drapeau rouge de la victoire soviétique dans les mains. Elle leur a adressé des mots aimables et dit combien elle avait attendu d'être libérée.

Les soldats ukrainiens, et nous devons leur reconnaître ce mérite, ne font aucun mal à la vieille dame et lui donnent un colis alimentaire, mais, en échange, ils lui prennent son drapeau et commencent à la piétiner avec leurs bottes. La dame, qui a compris son erreur, leur rend alors le colis de manière démonstrative et exige qu'on lui rende son drapeau, le drapeau pour lequel ses parents s'étaient battus. La vidéo s'arrête là.

Je veux vraiment croire qu'il n'est rien arrivé à cette dame par la suite. Son courage et sa détermination ont inspiré de nombreuses personnes. Je veux également croire qu'elle verra le moment de la libération et qu'elle pourra arborer le drapeau rouge le Jour de la victoire, qui est une fête sacrée pour nous tous, et honorer la mémoire de ses parents et de toutes les personnes qui ont libéré l'Ukraine des nazis, sans craindre que quelqu'un ne le piétine.

M. Kimani (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés la Secrétaire générale

adjointe et Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^{me} Sima Bahous ; le Directeur du Bureau des programmes d'urgence de l'UNICEF, M. Manuel Fontaine ; et M^{me} Kateryna Cherepakha. Je salue également la participation du Représentant permanent de l'Ukraine et des représentants permanents des pays de la région concernés à la présente séance.

Nous ne serions pas en train de discuter de cette question dans cette salle si la Fédération de Russie n'avait pas commis une violation armée de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de l'Ukraine. Nous devons une fois de plus constater et condamner ce mépris continu du droit international et de la Charte des Nations Unies, ainsi que le monde anarchique et dangereux qui en résulte. Le Kenya condamne également le récent bombardement de la gare ferroviaire de Kramatorsk, où plus de 50 personnes ont été tuées alors qu'elles tentaient de fuir la guerre.

Cette guerre cause d'énormes souffrances aux civils. Nous ne connaissons pas le nombre exact de vies perdues à cause de la violence, mais elles doivent se compter par milliers. Nous n'avons pas de statistiques sur les viols et autres formes de violence sexuelle contre les filles et les femmes, mais il est certain que leur nombre est élevé et ne cesse de croître. Nous savons que l'écrasante majorité des réfugiés qui ont fui l'Ukraine sont des filles et des femmes, et nous savons également que chacune d'entre elles, à sa manière, a vu sa vie brisée par la guerre. Nous savons que ces déplacements humains forcés et ces séparations familiales augmentent le risque d'exploitation et d'atteintes sexuelles et de traite des êtres humains.

Nous nous devons de saluer tous les individus, institutions et gouvernements qui apportent leur aide de toutes les manières possibles. Nous remercions tout particulièrement les entités des Nations Unies, notamment ONU-Femmes, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'UNICEF, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour la population et d'autres, de leurs rapports qui mettent en évidence les principaux sujets de préoccupation concernant les Ukrainiennes, femmes et les filles. Plus encore, nous les remercions de l'action qu'ils mènent pour aider les femmes et les filles qui fuient la guerre et tentent d'y survivre. Aujourd'hui, nous donnons également un coup de chapeau aux courageuses Ukrainiennes qui se battent pour la paix et pour leur pays. Nous admirons les femmes qui jouent un rôle de cheffes de file au sein du Gouvernement et de

la société civile pour promouvoir une issue pacifique à cette guerre.

Depuis un an, notre délégation siège au Conseil de sécurité. Nous parlons régulièrement des femmes et de la paix et de la sécurité. Le plus souvent, il s'agit de saluer le rôle des femmes qui œuvrent comme artisanes de la paix et d'encourager vivement leur participation à la prise de décisions à tous les niveaux. Aujourd'hui, je vous invite instamment à bien prendre conscience de toute l'ampleur de la souffrance des femmes en Ukraine. Peut-être aurons-nous alors la volonté, en tant que Conseil de sécurité et communauté internationale, de parvenir à un cessez-le-feu, ainsi que l'audace d'engager un dialogue diplomatique susceptible d'apporter une sécurité durable en Europe et dans le monde.

Les victimes dont je parle fuient les bombes et les balles lancées et tirées en grande majorité par de jeunes hommes sur ordre de leurs supérieurs hiérarchiques masculins. Ces hommes meurent eux-mêmes en grand nombre, laissant leurs mères, leurs sœurs et leurs filles en deuil.

Dans les deux camps de cette guerre violente se trouvent des femmes : celles qui subissent les effets de la guerre en Ukraine et les mères des soldats de la Fédération de Russie qui doivent attendre dans la détresse, en se demandant si leurs fils rentreront chez eux ou s'ils ont pris part à des attaques contre des civils. Il n'y a pas de plus grande détresse que celle de la mère éplorée d'un soldat tombé au combat ou d'un soldat rentré chez lui après une campagne marquée par des atrocités.

Dans les deux camps, les mères souffrent en raison des dangers auxquels sont exposés leurs enfants et des atrocités commises contre leurs enfants et par leurs enfants. C'est pourquoi il est particulièrement regrettable que si peu de femmes et de mères soient à la table des négociations menées en vue d'un cessez-le-feu, comme on peut le voir dans les médias. Nous demandons à toutes les parties prenantes aux négociations en cours et à celles qui suivront de garantir l'inclusion des femmes en tant que participantes et décideuses. Il doit en être de même pour toutes les institutions et opérations, dans le cadre des mesures prises pour faire face à cette guerre.

Nous appelons à la création et à la protection de couloirs humanitaires. Nous demandons aux acteurs humanitaires de s'assurer que leurs opérations soient en mesure d'aider les femmes et les filles, en particulier celles qui ont survécu à un viol ou à d'autres formes de

violence fondée sur le genre. Si la guerre se poursuit encore longtemps, elle portera atteinte à la sécurité alimentaire et énergétique de plusieurs millions de personnes à travers le monde. Elle détruira des moyens de subsistance, augmentera la pauvreté et provoquera une crise économique.

La guerre en Ukraine est un coup dur pour la communauté internationale, qui commence à peine à se remettre de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Il en résultera des décès prématurés, une instabilité politique et l'escalade d'autres conflits. Les mesures humanitaires et en matière de développement qui sont prises pour remédier à ces souffrances ne doivent laisser aucun pays ou aucune région de côté. À cet égard, le Kenya demande à nouveau au Secrétaire général de mobiliser l'ONU, les grandes économies et les institutions financières internationales en vue de mettre en place des outils permettant d'apporter aux pays les plus vulnérables, en particulier aux pays du Sud, l'aide dont ils ont besoin.

Je conclus mon intervention en réaffirmant l'appui indéfectible du Kenya à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance politique de l'Ukraine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Royaume-Uni.

Je voudrais tout d'abord m'associer aux autres orateurs pour remercier les intervenants de leurs contributions perspicaces, éclairées et particulièrement intéressantes. Je remercie M^{me} Sima Bahous d'ONU-Femmes, M. Manuel Fontaine de l'UNICEF et, bien sûr, M^{me} Kateryna Cherepakha, qui nous a apporté un éclairage direct sur la situation sur le terrain en Ukraine. Cela m'a rappelé que les Conventions de Genève contiennent de nombreuses dispositions qui accordent une protection spéciale aux femmes et aux filles en tant que civiles dans les zones de conflit. Pourtant, ce que nous constatons aujourd'hui de nos propres yeux, et ce dont témoignent les exposés poignants et détaillés d'aujourd'hui, c'est que les femmes et les filles souffrent.

Les forces d'invasion de M. Poutine ne tiennent absolument pas compte des principes les plus élémentaires des Conventions de Genève, à savoir la distinction absolument essentielle entre civils et combattants. Aujourd'hui, malheureusement, nous avons une fois de plus entendu la Russie tenter de détourner l'attention des faits et de la réalité sur le terrain et de brouiller les pistes par des déclarations que l'on ne peut

qualifier que d'extraordinaires, voire de mensonges. Pourtant, la vérité est que les attaques russes contre les civils et les zones résidentielles ont été véritablement barbares. C'est un fait.

Malgré tout cela, le peuple ukrainien lui-même rayonne comme une lueur d'espoir. Les Ukrainiennes ont démontré une bravoure incroyable et la résilience incontestable du peuple ukrainien. Nous avons d'ailleurs pu le constater lors de la récente visite de notre Premier Ministre en Ukraine. À l'instar des expériences relatées par les représentants de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et des États-Unis, lorsque je me suis rendu en Pologne – et je suis heureux que le représentant de la Pologne se soit joint à nous aujourd'hui – j'ai eu l'occasion de constater la force et l'appui du peuple polonais et l'accueil remarquable réservé aux réfugiés fuyant le conflit, mais aussi la résilience des Ukrainiennes – puisque ce sont principalement des femmes, comme nous l'avons entendu dans de nombreuses déclarations aujourd'hui – qui traversent la frontière. Elles sont obligées de traverser la frontière parce qu'elles veulent protéger leurs enfants qui les accompagnent.

Nous avons également rencontré et vu des femmes membres du Parlement qui, parce qu'elles ne peuvent pas siéger en tant que parlementaires, ont décidé de prendre les armes pour se défendre et défendre leur peuple. Nous avons vu le courage incroyable de figures de la société civile qui ont refusé de quitter leur communauté et nous avons entendu d'innombrables histoires d'héroïsme absolument incroyables et inédites à travers l'Ukraine, où des femmes ont tenu tête aux forces russes. Beaucoup d'entre elles ne sont armées que de patriotisme, de leur courage, de leur résilience et d'un terrible sentiment d'injustice.

Les dernières informations dressent un tableau très inquiétant, avec notamment des allégations de viols et de violences sexuelles, à l'intérieur des frontières de l'Ukraine. La violence et l'exploitation ne s'arrêtent pas là. Au-delà des frontières du pays, comme nous l'avons entendu une nouvelle fois aujourd'hui, les femmes et les filles ukrainiennes déplacées sont exposées à un risque accru de traite, comme l'a mentionné le représentant de l'UNICEF. Elles sont également exposées au risque d'exploitation sexuelle par des gangs criminels.

Étant donné qu'il apparaît de plus en plus clairement que des crimes de guerre ont été commis en Ukraine, nous devons, en tant que membres de la communauté internationale, nous mobiliser pour faire davantage afin de démontrer notre solidarité à l'Ukraine

et aux personnes qui ont fait l'objet de cette violence indicible. Le vote récent visant à suspendre la Fédération de Russie du Conseil des droits de l'homme est la preuve de notre volonté collective d'agir en ce sens (résolution ES-11/3 de l'Assemblée générale). Nous devons maintenant travailler sans relâche pour enquêter sur ces crimes et demander des comptes à M. Poutine, à la Russie et aux forces russes. C'est pourquoi le Royaume-Uni a travaillé en étroite collaboration avec ses partenaires pour saisir la Cour pénale internationale de cette invasion illégale et créer une commission d'enquête en passant par le Conseil des droits de l'homme et une mission d'experts par l'intermédiaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Les Ukrainiennes, comme de nombreuses femmes continuent de le faire à travers le monde, ont contribué à construire une Ukraine ouverte, démocratique et libre, une société dont M. Poutine a peur, pour une raison qui nous échappe. Comme nous l'ont dit notamment nos collègues de l'Irlande et du Kenya aujourd'hui, la participation des Ukrainiennes à tous les niveaux sera essentielle si nous voulons construire une paix durable et pérenne. Tout accord de paix doit également refléter l'impact disproportionné de ce conflit – de cette guerre – sur les ukrainiennes, femmes et filles.

Pour terminer, la discussion et la séance du Conseil de sécurité d'aujourd'hui sont un cri de ralliement pour que tous les membres de la communauté internationale reconnaissent l'impact de cette guerre illégale selon les fondements mêmes du droit international et de cette institution, l'Organisation des Nations Unies, et selon la Charte des Nations Unies. C'est une guerre illégale contre les femmes et les enfants ukrainiens. De ce fait, nous devons nous rassembler et agir ensemble pour amener la Russie à répondre de ces crimes.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Avant de donner la parole aux représentants des pays qui ne sont pas membres du Conseil de sécurité, je donne la parole au représentant de l'Albanie qui a demandé à faire une nouvelle déclaration.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : J'ai écouté attentivement notre collègue russe. Je voudrais juste faire trois brèves observations.

Premièrement, nous ne venons pas ici pour faire de la propagande. Nous savons tous d'où vient la propagande de nos jours, et ce n'est certainement pas du Conseil de sécurité.

Deuxièmement, les propos que nous tenons dans cette salle sont vérifiés et corroborés. Les faits et les vérités sont indiscutables, même s'ils ne nous plaisent pas.

Troisièmement, si nous sommes réunis aujourd'hui pour aborder ces questions douloureuses, c'est en raison des agissements de la Russie, y compris cette agression. Continuer à prétendre que l'Ukraine ne fait pas l'objet d'une guerre d'agression revient à continuer de prétendre que la Terre est plate. Nous savons que certaines personnes le croient, mais ce n'est pas vrai pour autant.

Enfin, le seul véritable seuil dans le cas présent est l'immense gravité des crimes indicibles que nous découvrons en Ukraine et que nous n'avions pas vus en Europe depuis des décennies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je salue la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^{me} Sima Bahous ; le Directeur du Bureau des programmes d'urgence de l'UNICEF, M. Manuel Fontaine ; et M^{me} Kateryna Cherepakha, de La Strada-Ukraine. Je reconnais également le représentant du régime de Poutine, qui occupe le siège permanent de l'Union soviétique, même si un siège plus adapté pour les représentants du Gouvernement russe serait à l'intérieur d'un tribunal chargé de juger les crimes de guerre commis en Ukraine, car comme on pouvait le prévoir, il ne manquait aux mensonges proférés aujourd'hui par le représentant de Poutine que le fond de la poubelle.

Comme on le dit aujourd'hui à New York, nous savons que les Russes mentent parce que leurs lèvres bougent. Il n'y a rien à signaler, le camarade russe n'ayant pas pris la peine de quitter la salle après cette intervention honteuse. Les lumières sont allumées mais personne n'est présent à la Mission russe.

George Orwell pensait que le totalitarisme et la corruption du langage étaient étroitement liés. Je dois à présent mettre mes écouteurs pour écouter attentivement l'interprétation en russe des deux prochaines phrases.

Le fait que le Conseil de sécurité est désormais saisi de la question de la guerre russe contre l'Ukraine sous un nouvel intitulé, « Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine », marque une évolution importante. Je tiens à remercier les membres du Conseil

de sécurité qui ont appuyé l'inscription de cette question à l'ordre du jour.

L'interprétation que j'ai entendue me semble assez satisfaisante. Ce qui ne me satisfait aucunement est la manière dont le diplomate russe, dans sa déclaration sur l'adoption de l'ordre du jour, a utilisé la langue russe pour imposer une autre vision de la réalité. Cette question a été inscrite à l'ordre du jour sous l'intitulé « Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine ». Ce n'est pas « concernant l'Ukraine », comme l'a volontairement fait croire le diplomate russe, ni aucun autre fantasme linguistique de la Mission russe. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que la Mission russe tente de profiter du fait que la majorité des délégations ne parlent pas russe. Ce fut également le cas durant la dernière séance du Conseil de sécurité sur l'Ukraine (voir S/PV.9011), lorsque l'Ambassadeur Nebenzia a vainement tenté de citer un entretien mené en russe.

L'intitulé est exceptionnel pour une question portant sur un conflit spécifique, car on mentionnerait normalement la situation dans un pays donné ou une question le concernant. On reconnaît ainsi que la paix et la sécurité de l'Ukraine ont été violées depuis l'étranger et que le Conseil de sécurité restera saisi de la question tant qu'elles n'auront pas été rétablies.

Conjugué à une lettre datée du 28 février 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (voir S/2014/136) concernant les menaces à l'intégrité territoriale de l'Ukraine résultant de la tentative d'annexion de l'Ukraine par la Russie, ce nouveau point de l'ordre du jour établira un cadre pour l'action du Conseil de sécurité face à l'agression russe contre l'Ukraine.

Il est possible que nous infligions une défaite militaire à la Russie en Ukraine avant de mettre un terme à l'occupation de la Crimée. C'est pourquoi j'espère – et je crois fermement – que la proposition russe de supprimer la lettre de 2014, qui concerne essentiellement la Crimée, ne sera pas soutenue par le nombre requis de membres du Conseil de sécurité.

Le 24 mars, les États Membres de l'ONU ont adopté à une majorité écrasante la résolution ES-11/2 de l'Assemblée générale, intitulée « Conséquences humanitaires de l'agression contre l'Ukraine ». Ils exigeaient en particulier dans cette résolution que les civils, y compris le personnel humanitaire, les journalistes et les personnes en situation de

vulnérabilité, notamment les femmes et les enfants, soient pleinement protégés. La Russie a voté contre cette résolution, montrant ainsi ouvertement qu'elle considère les civils, y compris les femmes et les enfants, comme des cibles potentielles.

Depuis le début de l'invasion, la véracité de cette approche russe a été démontrée presque quotidiennement. La semaine dernière, en présence du Président de l'Ukraine, le Conseil de sécurité a abordé la question du massacre commis par les troupes russes dans la ville de Boutcha et dans d'autres villes et villages de la région de Kyïv durant la période d'occupation en mars (*ibid.*). Au cours de la semaine écoulée, un certain nombre de responsables étrangers, de représentants de l'ONU et de journalistes étrangers se sont rendus sur les lieux de ces crimes. Le choc et l'indignation étaient les sentiments dominants de ceux qui ont vu les corps des personnes tuées et torturées, qui ont écouté les récits des personnes violées et dépouillées de leurs biens. L'enquête vient de commencer, mais il est clair pour tout le monde que la tentative éhontée de la Russie de nier sa responsabilité est futile.

Malheureusement, la Russie persiste à allonger la liste des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité qu'elle commet en Ukraine. Le 8 avril, des missiles russes ont frappé la gare de Kramatorsk, où près de 4 000 civils, dont une majorité de personnes âgées, de femmes et d'enfants, attendaient d'être évacuées en train de la zone de guerre. Plus de 50 personnes, dont cinq enfants, ont été tuées. Plus de 100 personnes ont été blessées, dont beaucoup gravement.

Je ne m'attarderai pas sur la fausse théorie de la Russie selon laquelle elle ne possède pas de missiles Tochka-U, sachant notamment que la Russie a déployé nombre de ces missiles sur le territoire du Bélarus.

Les tentatives faites par la Russie de dissimuler les traces de cette frappe sont similaires aux manœuvres auxquelles elle a eu recours après avoir abattu le vol MH17 de la Malaysia Airlines en 2014, ce qui en dit long. Les annonces triomphantes initialement publiées par la machine de propagande russe, affirmant cette fois avoir touché une concentration de contingents ukrainiens dans la gare de Kramatorsk, ont été supprimées immédiatement après que l'on a pris connaissance des véritables résultats de cette frappe. C'est alors qu'a été réactivé le faux discours selon lequel les Ukrainiens s'entretiennent. Cela ne convaincra personne et n'aidera pas non plus la Russie à échapper à ses responsabilités. La confiance que le monde accordait à la Russie et à

ses diplomates est bel et bien morte. L'enquête désignera tous les responsables, et ils seront traduits en justice.

L'ampleur des atrocités que subissent les femmes et les enfants ukrainiens n'avait pas été vue dans la région depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Comme ses prédécesseurs nazis, la Russie a lancé une politique d'extermination de tout notre peuple. Les soldats russes sont autorisés par leurs supérieurs à tuer quiconque s'identifie comme ukrainien, peu importe de qui il s'agisse.

Les chiffres très modestes, préliminaires et incomplets dont dispose le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme font état de 245 femmes tuées, au 7 avril. Le genre de 831 adultes tués reste à déterminer. Selon nos sources gouvernementales, au moins 183 enfants ont été tués, et 342 ont été blessés.

Ce bilan des pertes, terrible en soi, ne comprend pas les victimes de Marioupol. Il est impossible pour l'instant de déterminer combien de femmes et d'enfants ont été tués ou blessés là-bas.

Pour tenter de couvrir le meurtre de milliers de civils dans cette ville ukrainienne assiégée et d'empêcher une publicité comparable à celle que Boutcha leur a valu, il semblerait que les troupes russes soient en train de déployer des crématoriums mobiles pour incinérer les cadavres de civils. Une fois encore, les associations historiques sont faciles à identifier.

La cruauté inhumaine des envahisseurs russes a transformé la vie de millions de femmes et d'enfants ukrainiens en horrible cauchemar. Fuyant les « libérateurs russes », plus de 4,3 millions de réfugiés ont quitté l'Ukraine. Au total, 6,5 millions de personnes sont maintenant déplacées, en grande majorité des femmes et des enfants. Il s'agit du plus grand déplacement en Europe depuis les années 1940.

La sécurité des réfugiées reste préoccupante. Nous devrions nous concentrer sur les moyens de les protéger de la violence sexuelle et de la traite aux fins de travail forcé ou d'exploitation sexuelle, et de veiller au rétablissement physique et psychologique des victimes.

À cet égard, je tiens à indiquer qu'une page Web dédiée, safewomen.com.ua, contenant des informations sur la manière de protéger les femmes et enfants ukrainiens de la traite des êtres humains, a récemment été lancée en Ukraine.

L'intervenante ukrainienne a donné des exemples de cas affligeants de répression ciblée contre des femmes fonctionnaires ou activistes dans les territoires occupés. L'exécution de M^{me} Olha Sukhenko, cheffe du village de Motyjyn, dans la région de Kyïv, ainsi que de son mari et de son fils, n'est qu'un exemple parmi d'autres.

On n'a pas encore établi toute l'ampleur des conséquences humanitaires de l'occupation des régions de Kyïv, Tchernihiv et Soumy. En même temps, les données disponibles nous rappellent déjà l'extrême vulnérabilité des femmes et des enfants en temps de guerre.

Le retrait des troupes russes a mis au jour les preuves d'une souffrance inimaginable – meurtres, torture et violence sexuelle indicibles, y compris des viols et des mutilations. Par exemple, le Bureau de la Procureure enquête actuellement sur une affaire qui s'est produite dans le district de Brovary, dans la région de Kyïv, lorsqu'un soldat russe a tué un habitant puis violé son épouse à plusieurs reprises dans leur maison. Le suspect a été identifié.

Le Bureau de la Procureure générale de l'Ukraine, en coopération avec des organismes chargés des enquêtes préliminaires et avec des établissements de soins, est en train de lancer un mécanisme spécial de documentation des cas de violence sexuelle commise par des soldats russes sur des Ukrainiennes. Par ailleurs, les procureurs et enquêteurs coopèrent étroitement avec les défenseurs des droits humains et les organisations non gouvernementales qui apportent un soutien médical et psychologique aux femmes touchées.

Je veux répéter le message que le Président de mon pays a adressé au Conseil de sécurité il y a une semaine. Nous sommes prêts à coopérer avec les institutions internationales pour garantir une enquête exhaustive et transparente. Il importe également que les entités des Nations Unies, y compris ONU-Femmes et l'UNICEF, s'occupent de ces questions et assurent un suivi complet de la situation des femmes et des enfants dans le cas de la guerre de la Russie contre l'Ukraine.

Je voudrais aussi attirer l'attention du Conseil de sécurité sur le fait que les envahisseurs ont déjà emmené 121 000 enfants hors d'Ukraine. En outre, il se dit que la Russie aurait élaboré un projet de loi visant à simplifier et accélérer la procédure d'adoption des enfants ukrainiens enlevés, tant les orphelins que ceux qui ont des parents ou d'autres proches. La plupart de ces enfants ont été enlevés à Marioupol et amenés à Donetsk,

puis dans la ville russe de Taganrog. Ces agissements sont en violation flagrante de l'article 7 de la Convention relative aux droits de l'enfant et de l'article 49 de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre.

Les Ukrainiennes ont toujours été un élément indispensable au règlement des crises et des conflits. La guerre non provoquée et injustifiée que mène la Russie met ce rôle en évidence au sein du Gouvernement, dans le monde des affaires et dans la société civile.

Depuis 2014, les Ukrainiennes sont de plus en plus mobilisées en faveur du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, sur la base de la résolution 1325 (2000) et de l'engagement de l'Ukraine à appliquer une politique d'égalité des genres. L'Ukraine a été le premier pays du monde à adopter, en période de guerre, un plan d'action national pour l'application de la résolution 1325 (2000), sur les femmes et la paix et la sécurité. Elle a maintenant adopté son deuxième plan d'action national, qui court jusqu'en 2025.

Les femmes activistes d'Ukraine font activement la promotion d'initiatives destinées à appuyer l'armée ukrainienne, ainsi qu'à sensibiliser le public et à préparer la population aux urgences liées à la guerre. Le Gouvernement ukrainien et les communautés locales travaillent ensemble. Le Ministère de la politique sociale et la Commissaire du Gouvernement pour la politique d'égalité des genres ont établi un réseau de conseillers dans toutes les régions ukrainiennes pour garantir une réponse qui tienne compte de la problématique femmes-hommes dans toutes les situations, y compris en pareille urgence.

Les Ukrainiennes sont dynamiques à tous les niveaux de l'action communautaire, de la gouvernance locale et des interventions humanitaires de proximité. Nombre de postes gouvernementaux de haut niveau au Gouvernement sont occupés par des femmes, et elles œuvrent à la pleine application du principe de responsabilité pour les crimes de guerre qui sont actuellement commis.

Les Ukrainiennes contribuent activement à la sécurité de l'Ukraine en tant que membres de l'armée et de la police, en tant que bâtisseuses de la paix et en tant que défenseuses des droits humains et des droits des femmes. Elles cherchent à être véritablement intégrées à tous les processus visant à rétablir la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine et à ramener la paix sur le sol ukrainien.

Pour terminer, je tiens à citer une autre lettre qui a été rendue publique en Ukraine il y a plusieurs jours. C'est un garçon de 9 ans qui écrit à sa mère à l'occasion de la Journée internationale des femmes :

« Maman, cette lettre est le cadeau que je t'offre pour la Journée [internationale] des femmes, du 8 mars ... Je te remercie pour les neuf plus belles années de ma vie. Merci beaucoup pour mon enfance. Tu es la meilleure maman du monde. Je ne t'oublierai jamais. Je te souhaite bonne chance au paradis. Je souhaite que tu y ailles, au paradis. Moi j'essaierai d'être sage pour aller au paradis aussi. Je t'embrasse, ton Tolya ».

C'est un garçon de 9 ans, de la ville de Hostomel, dans la région de Kyïv. Sa mère a été tuée par des soldats russes alors qu'ils essayaient de s'enfuir en voiture de la ville occupée. Le garçon est resté dans le véhicule jusqu'à ce que des habitants du quartier puissent lui porter secours et le mettre à l'abri.

De telles lettres ne devraient pas avoir lieu d'être. S'il en existe, cela signifie que quelque chose a vraiment dérapé, y compris ici, à l'ONU. Cela signifie que les mécanismes de maintien de la paix et de la sécurité internationales ne fonctionnent pas bien et qu'il faut y remédier. Toutefois, est-il possible d'y remédier alors que la Russie a les droits d'un membre permanent ?

Si nous ne parvenons pas à arrêter le Kremlin, encore plus d'enfants deviendront orphelins et encore plus de mères perdront leurs enfants. Aujourd'hui, c'est l'Ukraine ; demain, ce sera un autre pays. Il faut arrêter le Kremlin afin de préserver les générations futures du fléau de la guerre, tant en Ukraine que dans le monde entier, comme le prévoit la Charte des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

M. Szczerski (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Royaume-Uni, en particulier l'Ambassadrice Dame Barbara Woodward, d'avoir organisé cette séance d'information importante qui arrive à point nommé et de nous avoir permis de mieux comprendre la situation des femmes et des filles en Ukraine à la suite de l'agression de la Russie. Je tiens à remercier nos excellents intervenants de leurs éclairages et surtout, de tout ce qu'ils font pour venir en aide aux femmes et aux filles ukrainiennes.

Tous les conflits et toutes les crises humanitaires ont des conséquences disproportionnées sur les femmes

et les filles. Non seulement elles souffrent directement des conséquences militaires, mais elles sont également victimes de l'instabilité, de la traite des personnes et de la violence sexuelle. Cela est particulièrement vrai en ce moment même en Ukraine, comme nous l'avons entendu.

Le nombre de personnes qui ont fui l'Ukraine depuis le début de l'agression non provoquée et injustifiée de la Russie, le 24 février, s'élève à plus de 4,5 millions. Près de 2,6 millions de ces réfugiés sont arrivés en Pologne. L'écrasante majorité des personnes qui tentent de quitter l'Ukraine sont des femmes et des enfants. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ils représentent jusqu'à 90 % des personnes qui fuient le pays. Ils constituent également la majorité des personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Les femmes et les enfants déplacés qui n'ont ni contacts ni aide sont plus exposés à la traite et à d'autres formes d'abus. Ils sont affaiblis physiquement et psychologiquement, ne connaissent pas bien leur nouvel environnement et risquent fortement d'être la proie de criminels. Cela est vrai tant pour les réfugiés que pour les personnes déplacées à l'intérieur du pays. Des informations font état de violences sexuelles commises par des soldats russes contre des femmes et des filles ukrainiennes qui fuient le pays.

Il est essentiel de répondre aux besoins particuliers des femmes et des enfants qui franchissent la frontière. Les autorités polonaises ont mis en place des mesures dans toutes les zones de passage de la frontière et dans les centres d'accueil pour contrôler qui a un accès direct aux réfugiés. Ces mesures comprennent l'identification et l'enregistrement des noms des personnes qui accèdent aux centres d'accueil et d'hébergement, ainsi que les noms et les plaques d'immatriculation des personnes avec lesquelles les réfugiés quittent ces sites. Les personnes en provenance de l'Ukraine qui franchissent la frontière entre la Pologne et l'Ukraine ont également accès à des supports d'information en ukrainien, en polonais et en anglais, en format papier et électronique.

Une fois que les réfugiés se trouvent en lieu sûr, la question de leur accès au marché du travail devient une priorité. Le travail est pour eux un moyen non seulement de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, mais aussi de retrouver un sentiment de sécurité. Le mois dernier, la Pologne a promulgué une loi permettant aux réfugiés ukrainiens de vivre et de travailler légalement dans le pays pendant au moins 18 mois, avec un accès complet au système de protection sociale de l'État en matière de soins de santé et d'éducation. En outre, un

citoyen ukrainien peut également demander un permis de séjour pour trois années supplémentaires.

Le Gouvernement polonais collabore avec les municipalités qui s'efforcent de trouver des logements, des emplois et des écoles à long terme pour les Ukrainiens. Étant donné que les réfugiés sont principalement des femmes avec des enfants, nous réfléchissons à des moyens de faciliter l'intégration des femmes sur le marché du travail, par exemple dans le secteur des services à la personne. Étant donné que la majorité des réfugiés sont des femmes avec des enfants, parce que les hommes sont restés ou sont retournés en Ukraine pour défendre leur pays, le principal défi consiste à fournir des soins dans les crèches et les jardins d'enfants. Il existe en outre des programmes destinés à aider les femmes à trouver un emploi dans les secteurs où les hommes sont traditionnellement surreprésentés.

Rien que dans la capitale, Varsovie, on compte 100 000 enfants réfugiés, dont 15 000 sont déjà inscrits dans des écoles. À l'échelle du pays, ce nombre avoisine les 200 000. Les enfants ukrainiens ont le droit de fréquenter les écoles polonaises au même titre que les ressortissants polonais. Nous proposons différentes formules pour les enfants. Certains nouveaux arrivants s'inscrivent directement dans les écoles polonaises, notamment dans les petites villes. La Pologne met également en place des classes rassemblant tous les enfants et enseignants ukrainiens qui viennent eux aussi d'arriver. Ces enfants suivront le programme scolaire en vigueur en Ukraine et recevront un enseignement en ukrainien. Les étudiants ukrainiens de l'enseignement supérieur ont aussi la possibilité de poursuivre leurs études dans les universités polonaises.

Les patients évacués des services d'oncologie sont admis dans des hôpitaux du monde entier grâce à l'initiative de la Première Dame de la Pologne, en coopération avec ses homologues et les membres des familles royales. La Première Dame a également effectué récemment des visites dans les bureaux des organismes compétents du système des Nations Unies.

Il faut par ailleurs souligner que les enfants réfugiés, comme tous les enfants du monde, souffrent déjà de problèmes de santé mentale dus à l'isolement qu'ils ont connu pendant près de deux ans en raison de la pandémie. Aujourd'hui, après avoir quitté la chaleur et le confort de leur foyer, sans parler de leurs pères qui sont restés en Ukraine pour participer aux combats, tous les progrès vers la normalité d'avant la pandémie ont été cruellement interrompus. Nous offrons aux

réfugiés ukrainiens des services psychiatriques et psychologiques et d'autres services sociaux de santé mentale. Cependant, leurs besoins augmentent de jour en jour, et nous ne pouvons pas aider tout le monde sans un appui actif, concret, coordonné et immédiat de la communauté internationale, notamment le système des Nations Unies.

Les femmes ne sont pas seulement des victimes dans cette crise, elles portent aussi à bout de bras leurs familles, leurs communautés et leur nation. Nous tenons à rendre hommage aux Ukrainiennes qui ont rejoint en grand nombre le mouvement de protestation pro-européen et jouent depuis lors un rôle important au sein de la société civile ukrainienne, notamment en dirigeant les opérations de secours. Les organisations dirigées par des femmes ont contribué à financer et à approvisionner l'armée ukrainienne et à fournir des soins médicaux, de la nourriture et des services sociaux aux nombreuses personnes déplacées à l'intérieur du pays. Les femmes bénévoles représentent la majorité des acteurs humanitaires et des prestataires de services en Ukraine, qui sont souvent les premiers sur le terrain pour fournir une aide humanitaire et distribuer des produits vitaux. Je tiens également à rendre hommage à l'organisation de la société civile La Strada-Ukraine, dont la Présidente nous a présenté un exposé tout à l'heure.

Les Ukrainiennes membres du Gouvernement jouent un rôle déterminant dans l'élaboration de politiques qui seront essentielles pour atténuer les effets de la guerre après le conflit. Donc, même s'il y a une guerre, il y a aussi de l'espoir et de la solidarité. Dans de nombreux cas, cet espoir et cette solidarité ont un visage de femme. Faisons en sorte qu'ils l'emportent.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Roumanie.

M. Jinga (Roumanie) (*parle en anglais*) : La Roumanie se félicite de cette initiative d'organiser une séance consacrée à la participation des femmes au rétablissement de la paix et de la sécurité en Ukraine. Je tiens tout d'abord à remercier les intervenants de leurs contributions éclairantes.

D'emblée, je tiens à réaffirmer que la Roumanie condamne fermement l'attaque militaire totalement injustifiée et non provoquée menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine, ainsi que les atrocités qui auraient été commises par les forces armées russes dans plusieurs villes ukrainiennes occupées qui ont maintenant été libérées. La Roumanie réaffirme son

ferme appui à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et demeure résolue à aider l'Ukraine et son peuple.

La journée du 24 février restera l'une des plus sombres de l'histoire depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'agression a provoqué des déplacements massifs, contraignant plus de 11 millions de personnes à fuir leur foyer. Chaque jour, nous voyons des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées fuir leurs maisons, leurs villes natales et leur patrie pour aller chercher de l'aide dans les pays voisins. Chaque jour, nous entendons les histoires incroyables et tragiques de femmes et d'enfants qui fuient pour sauver leur vie, laissant derrière eux leurs pères, leurs maris et leurs fils.

Alors que nous examinons de près les ravages et les immenses souffrances causés par cette situation, la communauté internationale doit également continuer d'accorder une attention particulière aux informations persistantes faisant état de violations ignobles des droits humains et d'atteintes à ces droits.

Les activités militaires de la Fédération de Russie touchent de manière disproportionnée les personnes les plus vulnérables. Les enfants continuent d'être tués, blessés et profondément traumatisés par la violence qui les entoure, tandis que les femmes et les filles sont encore plus exposées à diverses formes de violence fondée sur le genre. Les femmes et les enfants ukrainiens qui traversent les frontières internationales sont davantage exposés au risque de traite des êtres humains, y compris en ligne.

La Roumanie, qui compte parmi les pays qui accueillent le plus grand nombre d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens fuyant la terreur depuis le début de la guerre, est en première ligne de cette crise. Aux côtés de ses alliés et partenaires, elle s'efforce de trouver les meilleures solutions pour aider la population dans le besoin, que ce soit sur le territoire de l'Ukraine ou en tant que réfugiés sur le territoire de la Roumanie. Nous venons également en aide à la République de Moldova, qui fait face à un afflux massif de réfugiés ukrainiens.

L'action humanitaire entreprise par le Gouvernement roumain est structurée en deux étapes : la réaction d'urgence à la crise humanitaire, qui couvre les besoins urgents aux points de passage de la frontière, les transports humanitaires et le transport des réfugiés vers des lieux d'hébergement temporaire, et l'étape

structurelle d'élaboration de mécanismes de protection. Dans l'optique de la seconde phase de l'intervention, le Gouvernement a mis en place six groupes de travail qui ont pour rôle de concevoir des mesures d'inclusion et de protection dans les domaines suivants : santé, éducation, travail, logement, personnes vulnérables, enfants et jeunes. Chaque groupe de travail élabore des plans d'action sectoriels, en collaboration avec des experts des ministères correspondants, des organismes des Nations Unies et des représentants de la société civile.

La réponse à toutes ces souffrances humaines a été rapide et globale. Nous avons vu des organisations non gouvernementales (ONG) nationales, des ONG internationales et des institutions des Nations Unies, ainsi que de simples citoyens roumains partout dans le pays, proposer leur aide, que ce soit en fournissant des vivres aux réfugiés, en mettant des moyens de transport à leur disposition ou en leur proposant de les héberger chez eux.

Entre le 10 février et le 10 avril, plus de 700 000 citoyens ukrainiens sont entrés en Roumanie, dont 80 000 se trouvent actuellement dans notre pays. Dans le même temps, entre le 10 février et aujourd'hui, près de 4 400 citoyens ukrainiens ont demandé l'asile en Roumanie. Ces personnes bénéficient de tous les droits prévus par la législation roumaine.

Tout au long de la procédure, les demandeurs d'asile peuvent bénéficier, s'ils le souhaitent, d'un hébergement dans les centres de l'Inspection générale de l'immigration, ainsi que d'une aide matérielle, financière et médicale, de conseils psychologiques et juridiques spécialisés, d'un accès au marché du travail et d'activités d'adaptation culturelle. En outre, les demandeurs d'asile peuvent également bénéficier de l'appui d'organisations internationales et d'ONG. Grâce au système national de soins médicaux d'urgence, les citoyens ukrainiens reçoivent des soins médicaux gratuits et un traitement approprié des urgences médicales.

En ce qui concerne les enfants, je tiens à souligner que tous les enfants ukrainiens présents sur le territoire de la Roumanie, y compris ceux qui ne demandent pas une forme de protection telle que prévue par la loi sur l'asile, ont le droit de suivre des cours dans les écoles roumaines dans les mêmes conditions que les élèves roumains. Ils ont le droit d'être logés gratuitement dans les internats et de recevoir une allocation alimentaire, des fournitures scolaires, des chaussures, des vêtements et des manuels scolaires. Ils passent des examens médicaux dans les services médicaux des écoles et,

s'ils n'ont pas reçu de vaccins, ils peuvent bénéficier du schéma vaccinal national par l'intermédiaire du programme national du Ministère de la santé.

Je tiens également à mentionner qu'avec l'appui de l'UNICEF, et en partenariat avec les institutions roumaines compétentes, ainsi qu'avec des ONG locales, des centres du réseau Blue Dot ont été ouverts à plusieurs points de passage de la frontière, afin de fournir un soutien psychologique et des conseils juridiques aux familles et aux mineurs non accompagnés arrivant en Roumanie. Par ailleurs, nous aidons au regroupement des familles séparées.

Les conflits touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles. Nous le voyons chaque jour dans les yeux des femmes et des enfants qui franchissent nos frontières pour fuir l'Ukraine en raison de l'agression militaire russe. Nous faisons de notre mieux pour les aider à surmonter ces moments difficiles avec dignité. Nous défendons nos valeurs, et nous sommes unis pour défendre celles et ceux qui souffrent.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Allemagne.

M^{me} Leendertse (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je tiens à mon tour à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance, et à remercier de leurs importantes contributions à cette séance la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, M^{me} Sima Bahous ; M. Fontaine, de l'UNICEF ; et M^{me} Cherepakha, de La Strada-Ukraine.

Les conséquences de l'agression de la Russie contre l'Ukraine sur la situation des femmes et des enfants sont tout simplement choquantes. Les images épouvantables montrant des cadavres de civils jonchant les rues de Boutcha et d'Irpin sont gravées dans notre mémoire. Parmi eux se trouvaient les corps de femmes et de filles qui ont été victimes de violences sexuelles et de viols commis par des soldats et des mercenaires russes. Selon certaines informations, les auteurs de ces actes auraient brûlé ou écrasé au moyen d'un véhicule les cadavres de ces femmes et de ces filles, pour couvrir leurs crimes.

Ces crimes, ainsi que d'autres commis contre les femmes et les filles, et d'autres civils, dans des dizaines de villes ukrainiennes, ne resteront pas impunis. L'Allemagne appuie pleinement l'importante action menée par la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine, et le Conseil des droits de l'homme a mis en place une commission d'enquête chargée de faire

la lumière sur ces faits et d'autres encore. Nous appuyons pleinement l'ouverture d'une enquête indépendante par le Procureur de la Cour pénale internationale, Karim Khan, et nous fournirons une assistance supplémentaire si nécessaire. L'Allemagne contribuera activement à faire en sorte que les auteurs de ces crimes soient traduits en justice. Il importe que tous les mécanismes d'établissement des responsabilités tiennent compte des aspects liés à la problématique femmes-hommes de l'agression russe contre l'Ukraine.

Comme dans d'autres conflits, cette guerre touche les femmes et les hommes de manière différenciée, et ce sont souvent les personnes qui sont déjà marginalisées et confrontées à des formes croisées de discrimination qui souffrent le plus. C'est pourquoi nous devons veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement, sur un pied d'égalité avec les hommes, aux décisions concernant l'aide humanitaire et leur situation de réfugiées ainsi que la consolidation de la paix, la reconstruction, le relèvement et les éventuels scénarios d'après-conflit, et à ce que toutes les mesures prises tiennent compte des questions de genre.

L'agression russe a provoqué une des pires crises de réfugiés en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. La grande majorité des personnes qui fuient l'Ukraine étant des femmes et des enfants, elles risquent, comme de nombreux orateurs et oratrices l'ont signalé, d'être victimes d'activités criminelles. Il est essentiel de protéger les femmes et les enfants dans toute la mesure

possible. À cet égard, nous saluons tout particulièrement l'action menée par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et par l'UNICEF.

La perturbation de la scolarité est un facteur profondément aggravant, compromettant le bien-être des enfants qui, bien souvent, arrivent dans les pays de destination épuisés, traumatisés et souffrant de malnutrition. Plus de la moitié des enfants ukrainiens ont été déplacés du fait de la guerre. En outre, plus de 750 écoles en Ukraine ont été endommagées depuis le début du conflit, privant des milliers d'enfants de l'accès à l'éducation. Nous saluons les efforts déployés par l'UNICEF pour fournir aux enfants des familles fuyant la violence des trousseaux pédagogiques et pour aider à réparer les écoles et les crèches endommagées. Nous appuyons également l'importante action menée par le Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire d'ONU-Femmes en Ukraine et en République de Moldova, auquel a fait allusion Sima Bahous.

Pour terminer, l'Allemagne réaffirme sa pleine solidarité avec l'Ukraine, y compris sa souveraineté, son intégrité territoriale et son indépendance politique, et une fois encore, nous demandons instamment au Président Poutine de cesser immédiatement cette guerre, de mettre fin aux indicibles souffrances humaines et de retirer pleinement et sans condition les forces russes du territoire ukrainien.

La séance est levée à 13 heures.